

Printemps  
2018

n° 129

# LES CARNETS DU TEMPS

Trimestriel d'information culturelle de l'aviateur

## Les Europe



L'Europe napoléonienne



Les alliances militaires durant la guerre froide



Voilures tournantes – une aventure européenne



Printemps 2018

**Centre études, réserves et partenariats de l'Armée de l'air (CERPA)**

**Directeur de la publication :**  
GBA Guillaume Letalenet

**Rédacteur en chef :**  
Cdt Jean-Christophe Pitard-Bouet

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Ltt Ivan Sand

**Rédacteurs du CERPA :**  
Adc Jean-Paul Talimi  
Adj Fanny Boyer

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher

**Relecture :**  
Lcl (R) Danielle Emeras

**Diffusion :**  
Mme Dalila Baziz  
Cic Mathieu Cornu

**Correspondance :**  
CERPA  
1 place Joffre,  
75700 PARIS SP 07 - BP 43  
Tél. : 01 44 42 80 55  
MTBA : 821 753 80 55  
cerpa.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs

TOUT DROIT DE REPRODUCTION RÉSERVÉ  
ISSN 1769-452

# Sommaire

## Les Europe

---

### 4

#### Géopolitique - Économie - Droit

- Principes de droit et Europe
- Les relations entre la Turquie et l'Europe depuis 1923
- La Banque centrale européenne
- Le financement de l'Union européenne
- Visions et perceptions de l'Europe
- Les critères d'intégration à l'Union européenne

---

### 16

#### Histoire - géographie

- L'Europe napoléonienne
- Les alliances militaires durant la guerre froide
- Les grandes familles qui ont dominé l'Europe : les Habsbourg
- Les comptoirs coloniaux

---

### 26

#### Lettres - arts - société

- Le palais du Louvre devient musée national
- Le Grand Tour, voyage d'éducation aristocratique en Europe
- Trois illustrations de l'influence antique dans la culture européenne

---

### 34

#### Histoire aéronautique - tradition

- Voilures tournantes – une aventure européenne
- La genèse du Commandement européen du transport aérien
- Le programme *Ariane*

---

### 40

#### Sciences et inventions

- Le programme Erasmus
- La machine à vapeur
- Londres et Paris se dotent d'un métropolitain

## REGARDS SUR...

46

### Géopolitique - Économie - Droit

- Les défis de la Chine de Xi Jinping
- Le droit de la guerre
- L'armée de l'air suédoise
- Le CyberSpark : la stratégie cybernétique israélienne résumée en un projet d'envergure
- La conscription dans l'armée suisse
- Retour sur le concept de dissuasion
- Corée du Nord : guerre froide en Extrême-Orient
- Le dialogue social

56

### Lettres - Arts - Société

- Cannae (-216) : la bataille éternelle
- La bataille de Trafalgar
- Les grands travaux sous la V<sup>e</sup> République
- Hergé, le père de Tintin
- Jean-Baptiste Corot, le peintre vagabond
- Le cubisme, déconstruction du processus perceptif dans l'espace
- L'œuvre de Joan Miró, la plus belle plume du chapeau surréaliste

78

### Sciences et inventions

- La filière éco-responsable

Sculpture Europe à cœur (Ludmila Tcherina) photo : Alexandra Medwedeff ©



# Les Europe

# Principes de droit et Europe

Issue de l'Empire romain, l'Europe est composée de « nations » – dont certaines se sont regroupées en « États » au fil des siècles – qui portent un héritage commun, celui de valeurs partagées, dont le rayonnement s'étend au-delà des frontières. Après la seconde guerre mondiale, dans un esprit de paix, de développement économique et de construction européenne, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est fondée en 1951. Puis un système juridique s'est progressivement mis en place pour gérer les institutions et les États-membres de ce qui est devenu aujourd'hui « l'Union européenne ».

Longtemps, les nations européennes se sont affrontées pour faire valoir leurs ambitions territoriales, économiques ou religieuses, jusqu'aux deux guerres mondiales qu'a connues le xx<sup>e</sup> siècle. Après l'armistice de 1945, six pays d'Europe, dont la France, ont décidé de s'unir pour former la CECA, conclue pour 50 ans avec la signature du traité de Paris le 18 avril 1951. Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) s'appuie sur des bases juridiques qui s'accordent aux grands principes du droit européen, acceptés et intégrés par les États-membres.

## Les fondements juridiques de l'Union européenne

Le droit primaire qui régit l'Europe comprend d'abord les traités européens. Ils contiennent les règles qui définissent la répartition des compétences entre l'UE et les États-membres, le pouvoir des institutions et leur action ainsi que le champ politique.

Deux traités fondateurs régissent l'Europe :

- le **traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**, établi par le traité de Rome en 1957 (première version),
- le **traité sur l'Union européenne (TUE)** mis en place par les accords de Maastricht en 1992.

Le droit primaire européen comprend aussi les traités modificatifs : l'Acte unique européen (1986), le traité d'Amsterdam (1997), le traité de Nice (2001) et le traité de Lisbonne (2009), et les protocoles et les traités complémentaires d'adhésion, telle la Charte des droits fondamentaux, qui réaffirme les droits des citoyens et des résidents européens (personnel, civil, politique, économique, social). Le droit européen est aussi régi par les textes de loi européens (règlements, directives, décisions), par les accords conclus avec des pays tiers et par la jurisprudence de la Cour de justice.

## Droit européen et droit des États-membres

En intégrant l'UE, les États-membres acceptent de déléguer une partie de la souveraineté. Le droit européen est un droit de premier plan qui fait partie intégrante du système juridique des nations (obligatoire depuis 1989). Trois

compétences ont été définies en matière de répartition des compétences entre l'UE et les États-membres :

- les **compétences exclusives**, qui concernent les domaines dans lesquels seule l'UE peut légiférer, à moins qu'elle n'autorise l'État-membre à le faire. Ce sont les règles relatives à l'union douanière, à la concurrence, à la politique monétaire (euro), ou à la politique commerciale commune ;
- les **compétences partagées**, qui concernent les 13 domaines dans lesquels les 2 parties sont habilitées à légiférer, à condition que l'UE n'y ait pas déjà exercé sa compétence : agriculture, politique sociale, environnement etc. ;
- les **compétences d'appui**, qui concernent les domaines où l'UE peut intervenir pour soutenir l'action d'un État-membre.

Pour ces trois types de compétences, l'UE peut faire intervenir des votes à majorité qualifiée ou à l'unanimité du Conseil. Le rôle de la Cour de justice de l'UE est de veiller aux bonnes applications et interprétations de la législation européenne au sein des 28 États-membres, ainsi qu'à leur respect par les institutions des différents pays.

## Les 3 grands principes du droit européen

Comme le rappelle le traité de Lisbonne, trois grands principes régissent la vie juridique de l'UE :

- le **principe d'attribution** : l'UE agit uniquement dans les domaines qui lui sont attribués,
- le **principe de subsidiarité** : l'UE agit en place de l'État-membre seulement si le résultat peut être plus avantageux,
- le **principe de proportionnalité** : l'ampleur de l'action de l'UE doit être mesurée par rapport à l'objectif visé.

En matière de juridiction, les ressortissants européens peuvent s'appuyer sur les traités pour faire valoir leurs droits auprès des tribunaux nationaux (depuis 1963). En cas de conflit, le droit communautaire prime sur le droit national (1964). Le droit européen répond au principe de l'« effet direct » ou d'applicabilité directe : l'« effet direct complet » mis en œuvre lors d'un conflit entre un particulier et l'État, ou entre particuliers, et l'« effet direct partiel », qui peut également être appliqué en cas de désaccord entre un particulier et l'État.

Le Livre blanc 2020 et les réformes à venir sur la gouvernance de l'euro laissent envisager la perspective d'un changement de traité à moyen terme. Avec la sortie programmée du Royaume-Uni de l'UE (Brexit), pour la première fois dans l'histoire européenne, un projet de loi a été adopté par le Parlement britannique, pour mettre fin à la suprématie du droit européen sur le droit national.

*Sous la haute direction de Monsieur Patrick-Louis Hubert, juge à la Cour d'arbitrage international*

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# Les relations entre la Turquie et l'Europe depuis 1923

**La Turquie se trouve au carrefour des continents européen et asiatique. Au cœur de l'Empire ottoman, elle devient une république en 1923 avec la chute de l'Empire. Depuis plusieurs décennies, les relations avec l'Europe oscillent entre vigilance et méfiance, avec en point de mire la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE).**

En 1923, la République turque est instaurée par Mustafa Kemal Atatürk, qui considère la civilisation et les valeurs occidentales comme étant la seule voie vers la modernité. Il prend des mesures radicales et rompt avec l'environnement culturel et géopolitique traditionnel. Neutre pendant la seconde guerre mondiale, la Turquie rejoint les Alliés après le conflit. En 1949, elle est le premier pays musulman à reconnaître Israël et devient l'un des membres fondateurs du Conseil de l'Europe.



## Le rapprochement de la Turquie et de l'Europe

La Turquie conduit ses premières élections libres en 1950 et intègre l'OTAN deux ans plus tard. En 1954, elle ratifie la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En 1957, la Turquie signe le traité de Rome qui institue la communauté européenne. C'est en 1959 que le pays demande pour la première fois à être associé au marché commun. Mais l'accord est gelé à la suite du coup d'État de 1960. Lors de la reprise des discussions en 1962-63, l'accord d'Ankara est signé. Le président de la Commission européenne indique alors que « *la Turquie est une partie de l'Europe* ». Cet accord comporte trois phases qui doivent s'étendre sur une vingtaine d'années. Mais un deuxième coup d'État en 1980 conduit au gel des relations avec l'Europe. La demande officielle d'adhésion à l'UE est refusée en 1989 par la Commission européenne. En 1992, la Turquie participe à la guerre du Golfe auprès de la communauté internationale et devient un membre associé de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). La coopération mise en place avec l'UE dans les domaines financier, industriel, technique, politique et culturel, permet l'achèvement de l'union douanière en 1995-96.

## L'éligibilité de la Turquie pour l'adhésion à l'UE

En 1997, les critères d'adhésion à l'UE sont revus et le Conseil de l'Europe confirme l'éligibilité de la Turquie. La Commission européenne met en place, en 1998, une stratégie de pré-adhésion pour rapprocher les législations. La Turquie réalise alors des réformes en profondeur (Constitution, Code pénal etc.). Malgré la question de Chypre, annexée au nord par la Turquie depuis 1974, qui pose question au sein de l'UE, la Commission européenne donne sa recommandation pour l'adhésion de la Turquie en 2004. En 2005, le Conseil de l'Europe valide la candidature qui ouvre les négociations officielles. Si la Turquie semble avoir la confiance des institutions européennes, la population européenne et les élites politiques s'interrogent sur la question des frontières de l'Europe, et sur l'objectif géopolitique, institutionnel et politique d'une telle union. Lors du vote, plusieurs États membres s'opposent à l'adhésion de la Turquie, dont Chypre et la France. 16 chapitres sur 35 seulement sont ouverts. La question d'une possible identité européenne pour la Turquie est au centre des débats.

## Le gel des relations entre la Turquie et l'Europe

Fin 2015, les discussions sont relancées après un gel de plusieurs années. La Turquie tient alors une position centrale avec la crise migratoire en Europe. Mais à l'été 2016 une tentative de coup d'État contre le Président turc, suivie d'une importante répression, apparaît comme une dérive autoritaire. En effet, plus de 140 000 fonctionnaires sont licenciés, 55 000 personnes arrêtées, et la liberté de presse remise en cause. Ainsi, en novembre 2016, les parlementaires européens votent le gel des négociations. La Turquie reste néanmoins une alliée de l'UE dans la lutte antiterroriste (police/renseignement), parallèlement à son alliance avec la Russie. Elle est active en Syrie, sur la question palestinienne, ou dans le Golfe où elle déploie sa diplomatie régionale. Alliée cruciale de l'OTAN sur le plan stratégique, elle constitue d'ailleurs la deuxième armée en termes numériques. De plus en plus isolée de ses anciens alliés à cause de sa position anti-kurde et de sa volonté d'inclure des acteurs islamistes dans le jeu politique, la Turquie semble s'éloigner chaque jour davantage d'une intégration au sein de l'UE.

En septembre 2017, la Chancelière allemande s'est prononcée en faveur de l'arrêt des négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'UE. Alors que le Royaume-Uni, considéré par les Turcs comme un modèle, vient de quitter l'Europe, le pays pourrait se satisfaire d'une simple coopération.

*Sous la haute direction de Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure*

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# La Banque centrale européenne

Le 1<sup>er</sup> janvier 1998, en vue d'émettre l'euro, la nouvelle monnaie européenne, les pays membres de l'Union économique et monétaire européenne (UEM ou zone euro) se dotent d'une Banque centrale dont le siège est à Francfort. Les États décident aussi la mise en place de l'Eurosystème qui regroupe aujourd'hui la Banque centrale européenne et les 19 banques centrales nationales des pays qui ont adopté la monnaie unique.

## Organisation

Avec la création de la Banque centrale européenne, les États délèguent à cet organisme la politique de stabilité monétaire ainsi que l'émission de la nouvelle monnaie. Les pays européens qui n'ont pas encore adopté l'euro se regroupent dans le Système européen de banques centrales, lesquelles mènent des politiques monétaires nationales sans pouvoir ainsi participer à la mise en place de l'euro.

La BCE est dirigée par un président (dont la signature se retrouve sur les billets de banque) choisi parmi le Conseil des gouverneurs. Ce dernier est composé de six membres du Directoire et des gouverneurs des banques centrales nationales des 19 pays de la zone euro. Chaque membre du Conseil des gouverneurs dispose d'une voix lors des délibérations conduisant à des décisions quelle que soit l'importance de leur banque centrale et de leur pays. Les gouverneurs ne représentent pas leurs pays et doivent se consacrer à la conduite de la politique monétaire de l'ensemble de la zone euro.

Chaque banque centrale de la zone euro entre au capital de la BCE selon un pourcentage défini par la population et le par PIB de chaque pays. La Banque de France détient ainsi 24,1 % du capital de la BCE contre 25,6 % pour l'Allemagne.

## Mission

Le traité de Lisbonne succède au traité de Maastricht, fondateur de la monnaie unique. Il définit les missions fondamentales de la BCE : mettre en œuvre une politique de stabilité monétaire. De plus, la BCE est la seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque de la zone euro, à gérer les réserves de change des pays de la zone euro ainsi qu'à promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement.



DR

Lors de son démarrage, la BCE suit une politique de banque centrale dite conventionnelle : pour assurer la stabilité monétaire (à l'époque lutter contre l'inflation), elle utilise son taux de refinancement des banques commerciales lorsqu'elle leur prête sa monnaie. Ce taux est considéré comme le taux directeur de l'ensemble des taux d'intérêt à court terme, ses variations étant suivies par l'ensemble des banques commerciales pour les taux qu'elles pratiquent à l'égard de leurs clients. Dès lors, la BCE élève son taux en période de surchauffe économique (risque d'inflation) et le baisse devant son ralentissement. Cette politique conventionnelle, à l'origine d'une période dite de « grande modération » ciblait un taux d'inflation autour de 2 %. Elle subit une rupture avec la crise financière qui éclata en 2008. Les banques centrales réagirent en baissant leurs taux directeurs mais cette politique buta rapidement sur une limite, le taux zéro. La BCE baissa ce taux plus progressivement que les autres grandes banques centrales. Depuis 2016, dans les pays de la zone euro les banques commerciales se refinancent gratuitement auprès de l'Eurosystème.

Devant la perte de l'outil essentiel de leur taux directeur réduit à zéro, il fallut recourir à des politiques dites non conventionnelles. En Europe continentale où l'économie est financée principalement par les banques, la BCE décida dans un premier temps de prêter largement aux banques, notamment par des prêts de longue durée destinés à stimuler leurs crédits à l'investissement et à la consommation, donc à relancer l'économie. En janvier 2015, le Conseil des Gouverneurs présidé par Mario Draghi décida de recourir, en outre, à la politique de *Quantitative easing* (Qe), c'est-à-dire à des achats par la BCE via les Banques centrales nationales de titres d'obligations publics ou privés de bonne qualité, en mettant des liquidités à la disposition des marchés, et en visant ainsi à accélérer une reprise de l'activité économique trop molle. Cette politique jugée très accommodante doit s'achever en principe en septembre 2018 avec le retour de la croissance dans la zone euro. La Fed, banque centrale des USA, sortie de la crise dès 2010, y a renoncé en 2014 et est revenue à la politique conventionnelle du taux directeur qu'elle élève très progressivement.

sous la haute direction de Mme Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Le financement de l'Union européenne

Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) connaît une crise à la fois de croissance et de confiance. Parmi les griefs que l'on peut lui porter, la question de la participation des États au budget de fonctionnement de l'institution soulève des réserves mais surtout révèle une véritable méconnaissance de l'opinion publique des mécanismes financiers de l'Union.

## Un budget propre

Contrairement à une idée fortement répandue, l'UE ne prélève aucun impôt direct sur les contribuables européens. Chaque État doit contribuer, sans pouvoir en contester le principe, au budget européen. Le budget annuel de l'Union fait ainsi état d'un autofinancement assuré par des ressources qui ne peuvent toutefois excéder 1,23 % du revenu national de chaque pays qui la compose.

L'Union peut ainsi bénéficier de ressources propres dites « traditionnelles » : les droits de douane sur les produits en provenance de pays situés en dehors du cadre douanier commun, les prélèvements agricoles, réalisés par des personnes physiques ou morales, ainsi qu'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ces taxes, créées au début des années 1970, sont reversées par chaque État membre et comptent pour près de 13 % de l'ensemble des recettes de l'Union. Les contraintes imposées par l'Organisation mondiale du commerce ont contribué à diminuer les droits de douane. Les droits perçus sont par exemple les importations de produits agricoles qui s'inscrivent dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Ces prélèvements, qui sont aussi des outils de régulation des cours mondiaux, suscitent de violents débats depuis les années 1970 au sein des pays membres, et notamment en France. Enfin, la TVA représente plus de 12 % des recettes de l'Union européenne. Des taxes sont également prélevées sur la participation des États qui ne sont pas membres de l'Union à des programmes européens spécifiques et sur les salaires du personnel des institutions de l'UE. Leur part demeure très faible par rapport à l'ensemble des recettes du budget.

L'Union perçoit surtout une contribution prélevée sur le revenu national brut (RNB) de chaque pays membre. Son pourcentage peut varier annuellement et se trouve débattu au Parlement européen. L'évolution de ce prélèvement depuis les années 1960 traduit les mutations de la politique financière de l'Union européenne. Envisagée comme un simple complément des

dépenses de l'Union, au cas où les recettes « traditionnelles » citées plus haut ne suffiraient pas, cette taxe est devenue, au cours des années, la principale source de financement. Elle compte désormais pour près de 70 % des recettes de l'UE. Des amendes concernant les entreprises prises en défaut des règles commerciales européennes complètent ce large volet fiscal.

## Les dépenses de l'Union européenne

Les dépenses de l'Union concernent le fonctionnement des institutions (6,5 % du budget pour environ 35 000 fonctionnaires européens) mais relèvent essentiellement des « opérations » et des « interventions ».

Elles concernent, en priorité, le développement économique, qui absorbe près de la moitié des crédits d'engagement pour 2018. Les politiques liées à la gestion des ressources naturelles leur emboîtent le pas ; elles comptent pour plus d'un tiers des dépenses de l'Union européenne. La ruralité et les espaces maritimes sont ainsi au cœur de ce volet « environnemental ». Elle bénéficie des aides contractées par la politique agricole commune (PAC). La diminution de cette enveloppe depuis une trentaine d'années résulte des multiples réformes de la PAC et des nouvelles orientations budgétaires.

L'aide au développement et à la coopération dans le monde représente 6 % du budget. Le Fonds européen de développement (FED), hors budget, permet de mettre en place des aides aux pays les plus en difficulté en Afrique et dans le Pacifique. Enfin 2 % des dépenses sont tournées vers les questions de politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

## Un budget équilibré

Le budget est débattu au sein du Parlement européen avant que l'avis du Conseil des ministres ne soit convoqué pour décider du cadre financier pluriannuel. Les décisions en la matière doivent être prises à l'unanimité de ses membres. Le plan doit être approuvé par les députés.

L'obligation d'équilibre budgétaire annuel est inscrite dans la loi mais le plan financier est quinquennal afin de proposer une vision cohérente et à long terme de la politique de l'UE. Le plan actuel (2014-2020) comporte un volet financier de 960 milliards d'euros de crédits d'engagements. Pour la seule année en cours, il est prévu 159 milliards de crédits d'engagements et 144 milliards d'euros pour les crédits de paiement.

Le règlement financier de l'Union européenne l'empêche d'emprunter pour financer ses dépenses. L'emprunt ne peut servir qu'à garantir des prêts. La création de nouvelles formes de prélèvement, comme leur éventuelle suppression, doit requérir l'approbation des parlementaires.

Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

# Visions et perceptions de l'Europe

**Acteur économique majeur au poids stratégique moyen, l'Europe conserve une influence importante sur la scène internationale. Néanmoins, la question des valeurs et de l'identité européenne sont plus que jamais au cœur des débats.**

## Le poids économique et stratégique de l'Europe

Dans un monde devenu multipolaire, l'influence à travers le monde des valeurs, des modes de pensées et des intérêts de l'Europe est en recul dans plusieurs secteurs. L'Europe occupe désormais une place périphérique. Les pays les plus influents ne sont plus seulement dans le Nord, il en existe maintenant également dans le Sud, en particulier en Asie.

Sur le plan économique, le « Vieux Continent » est cependant toujours considéré comme un acteur majeur, notamment par les grandes puissances que sont la Chine et les États-Unis. Les milieux économiques chinois considèrent l'Europe comme un partenaire économique et commercial important et y investissent massivement, notamment à travers des rachats – comme Volvo en 2010. La crise de 2008, qui a marqué une rupture dans l'élan économique européen, n'a pas modifié leur action. Par ailleurs, l'Europe représente un pôle d'attraction majeur pour les étudiants à travers le monde, notamment pour les étudiants chinois.

Au vu des responsabilités jouées au cours de l'Histoire – par la France et par le Royaume-Uni notamment – le continent conserve une certaine influence. D'un point de vue stratégique, l'espace européen a perdu de son importance, notamment auprès des États-Unis, qui ont réorienté leurs priorités vers l'Asie Pacifique depuis la fin de la guerre froide. L'appui européen est quand même sollicité, par exemple pour les opérations extérieures et dans la lutte contre l'État islamique. Pour les États du Moyen-Orient et de l'Afrique, l'Europe reste particulièrement attractive, et ce à plusieurs titres : son passé, ses langues, sa richesse et ses emplois, son système universitaire, son assistance économique, mais aussi son accueil des réfugiés.

Le modèle européen est considéré sur la scène internationale comme un laboratoire d'expériences dont certains pays peuvent s'inspirer, que ce soit dans les domaines de la coexistence linguistique, de la construction politique ou en-

core du développement régional. À ce titre, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANSEA) s'est par exemple inspirée du traité de Maastricht.

## L'essor de l'euroscpticisme en Europe

En 1963, lors de la réalisation de la première enquête d'opinion, organisée par les services généraux, l'Europe était considérée par les citoyens de ses États-membres comme une construction en devenir, synonyme de paix. La population de l'Union européenne (UE) rêvait alors d'une Europe unifiée, même si chacun souhaitait conserver sa nationalité ainsi qu'un gouvernement national. Après plusieurs décennies de construction économique et institutionnelle, les derniers sondages révèlent un euroscpticisme généralisé. L'enquête réalisée par le *Pear Research Center* montre par exemple qu'en France, l'opinion favorable est passée de 69 % à 38 % entre 2004 et 2016. En Grèce, après la crise traversée par le pays, 71 % de la population sont euroscptiques. Le sondage rendu par l'institut *Chatham House* en 2017 démontre quant à lui que l'Europe est en pleine remise en cause sur le plan social avec une montée générale du populisme, attribué au rejet des élites.

## L'Europe-marché ou la crise des valeurs européennes

Les pères fondateurs de l'Europe avaient bien compris qu'il était impératif de mettre en œuvre un processus continu d'intégration afin de pouvoir dépasser la dimension commerciale de la construction européenne et atteindre une phase supérieure fondée sur la solidarité et sur le mieux-vivre ensemble. À ce titre, le préambule du traité européen rappelle les « *héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe* ». Aujourd'hui, entre communauté de valeurs et grand marché de libre-échange, la définition de l'Europe n'est pas encore assise. Sa crédibilité en matière de solidarité, de pluralisme, de tolérance et de lutte contre les discriminations a été mise à mal avec la récente crise des migrants. Sa cohésion d'ensemble a également été ébranlée avec le *Brexit* souhaité par le Royaume-Uni pour sortir de l'UE et pour retrouver une autonomie dans certains domaines. La naissance d'une « Europe à la carte » pourrait fragiliser l'Europe à plus long terme.

Pour asseoir sa position sur le plan international, l'Europe devra sûrement trouver les ressources permettant une construction européenne plus adaptée à la cohabitation des nations et au monde multipolaire.

*Sous la haute direction de M. François Pernot, professeur des Universités en histoire moderne*

Adjutant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA



# Les critères d'intégration à l'Union européenne

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Croatie est devenue le 28<sup>e</sup> État membre de l'Union européenne. D'autres pays espèrent aussi intégrer cette organisation. Pour cela, ils doivent respecter des critères et des valeurs communes et s'engager à les promouvoir.**

Les pères fondateurs de l'Union européenne (UE), conscients de l'histoire tourmentée du Vieux Continent durant laquelle des régimes totalitaires ont ébranlé les démocraties, posent comme base de cette nouvelle organisation la démocratie, l'entraide et le respect mutuel. Toutefois, lorsqu'il s'agit de définir avec précision le critère géographique les avis divergent : faut-il intégrer les pays au sud de la Méditerranée et ceux qui bordent l'Oural ?

## Les critères à remplir

La procédure d'adhésion est fixée par l'article 49 du traité de l'Union européenne. Tout État européen candidat doit satisfaire à quatre conditions pour respecter les énoncés du paragraphe 2 qui définit les principes fondamentaux de l'UE : démocratie, liberté, état de droit et droits de l'homme. Il doit ainsi remplir des critères politiques en garantissant notamment la démocratie, justifier d'un état de droit et respecter et assurer la protection des minorités. Le pays doit être capable de participer et de résister à l'économie de marché, qui est le système économique en vigueur à l'intérieur de l'Union. Le pays doit aussi souscrire aux fondements de l'Union européenne qui, depuis sa création, a pour objectif l'union politique, économique et monétaire. Enfin, depuis 2006, l'Union européenne doit s'assurer que le nouveau pays est compatible avec le fonctionnement des institutions et qu'il partage les idées de politiques communes et de leur financement. Pour adhérer, le candidat doit accepter de modifier ses structures administratives et son droit national pour les rendre compatibles avec le droit européen. En échange, l'Union s'assure qu'elle est capable d'intégrer de nouveaux membres.

## Le processus d'adhésion

La première étape pour le pays est de se voir reconnaître le statut d'État candidat qui est accordé par le Conseil de l'Union européenne. Après l'avis de la Commission européenne, le Parlement doit approuver la candidature au même titre que le Conseil. Une fois devenu candidat, le pays est soumis à

une procédure de préadhésion destinée à l'aider à entreprendre les réformes politiques, économiques ou institutionnelles nécessaires pour respecter les normes européennes. Des négociations d'adhésion peuvent alors s'ouvrir, durant lesquelles l'UE s'assure que l'État candidat a bien intégré dans sa législation les principes européens. Après cette ultime vérification, un traité d'adhésion est signé entre les deux parties. Ce dernier doit être à la fois ratifié par l'État adhérent et par l'ensemble des États membres sans exception.

## Les futurs membres

En 2017, sept pays postulent pour intégrer l'Union : les pays de l'Ex-Yougoslavie (la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie) mais aussi l'Albanie et la Turquie. La Sloénie, qui adhère depuis 2004, est un exemple pour les pays des Balkans qui frappent à la porte de l'Europe. Cette organisation est en effet un élément de stabilité politique pour cette région soumise de 1991 à 1995 à une guerre sanglante. Toutefois, les inégalités économiques au sein des pays freinent leur entrée. Ainsi, la Bosnie et la Serbie deviennent candidates en 2012, alors que la Macédoine doit encore mettre en œuvre des réformes économiques et politiques, notamment concernant la communauté albanophone. La Grèce lui a longtemps contesté l'utilisation du nom de « Macédoine » jusqu'à ce qu'un accord signé en juin 2018 lui permette de prendre la dénomination de « Macédoine du Nord ».

L'entrée de la Turquie soulève pour sa part de nombreuses controverses. Beaucoup d'États de l'UE craignent son poids démographique estimé à 88 millions d'habitants en 2025, et lui contestent sa légitimité géographique. Enfin, l'évolution politique et culturelle récentes et la question de la minorité kurde sont jugées incompatibles avec les fondements européens. En 2005, des négociations d'adhésion sont ouvertes mais, depuis 2016, la Turquie ne remplit qu'un critère sur les 35 exigés par l'Union européenne.

Aujourd'hui, alors que l'idée d'une Europe unie est remise en cause par certains politiques dans les pays fondateurs, elle demeure toutefois un idéal auquel croient de jeunes pays comme l'Ukraine, l'Albanie et même la lointaine Géorgie.

*Sous la haute direction de Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure*

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA



# L'Europe napoléonienne

## Qu'est-ce que l'Europe napoléonienne ?

1°/ En 1811, à la suite de nombreuses campagnes meurtrières, Napoléon I<sup>er</sup> domine un vaste espace territorial communément nommé : « Europe napoléonienne ». Composite, cet espace réunit trois ensembles : d'abord, l'« Empire français des cent trente départements » au sein duquel Rome, Amsterdam ou encore Hambourg constituent, désormais, des chefs-lieux ; ensuite, les États « dépendants » parmi lesquels figurent, notamment, la confédération du Rhin (qui regroupe plus de trente entités territoriales), le royaume d'Italie (dont Rome ne fait pas partie), le royaume de Naples, le royaume d'Espagne et le grand-duché de Varsovie ; enfin, les États dits « alliés », c'est-à-dire l'Empire d'Autriche et le royaume de Prusse qui s'est lié à la France par un pacte de « paix et amitié » (art. 1<sup>er</sup> du traité de Tilsit du 9 juillet 1807).

2°/ Afin d'assurer pleinement son autorité, l'empereur français contrôle, par l'intermédiaire de plusieurs membres de sa famille, certaines entités de l'espace européen qu'il a conquis. Alors que Napoléon est roi d'Italie, son frère aîné, Joseph, dirige le royaume d'Espagne et son plus jeune frère, Jérôme, est roi de Westphalie, État membre de la confédération du Rhin. Par ailleurs, le royaume de Naples est placé sous l'autorité de son beau-frère, Joachim Murat, époux de sa sœur Caroline. Même l'Empire d'Autriche n'échappe pas au maître de l'Europe : Napoléon a épousé en secondes noces Marie-Louise d'Autriche, fille de l'empereur François I<sup>er</sup> d'Autriche. Quant à la Prusse, son roi demeure sous la domination napoléonienne en raison de certaines obligations que lui impose le traité de Tilsit (notamment, participation au blocus continental contre les Anglais - art.27)

## Influence française

1°/ Bonaparte souhaitait que la France exerce, aussi loin que possible, une influence sur l'Europe : la culture française – notamment, le Code civil de 1804 – devait supplanter la culture des autres États. À certains égards, l'Empereur parvint à atteindre cet objectif. On relèvera, plus particulièrement, que les institutions du grand-duché de Varsovie furent inspirées de celles

connues en France (notamment, division du territoire – par la Constitution du grand-duché [1807] – en départements et districts placés respectivement sous l'autorité de préfets et sous-préfets). Par ailleurs, dans certains territoires, la vie quotidienne des peuples dominés fut modifiée. Ainsi, on peut mentionner, à titre anecdotique, que « *Naples ... fut pourvue de réverbères comme ceux de Paris, avec miroirs paraboliques ...* » (Mémoires du général Desvernois [1771-1859]).

2°/ Cependant, cette influence s'accompagna de réactions souvent âpres. À Hambourg, au sein de l'Europe des cent trente départements, les Hambourgeois manifestèrent leur étonnement devant les perquisitions, à domicile, des préposés français souhaitant mettre en œuvre les prétentions du fisc. En Calabre, région relevant d'un État dépendant (royaume de Naples), des « brigands » organisèrent une résistance souvent farouche. Enfin, en Prusse, l'opposition à l'expansionnisme napoléonien fut vivace. Cet État avait perdu, par le traité de Tilsit, une large partie de son territoire au profit, notamment, du royaume de Westphalie (art. 6 à 9) et du grand-duché de Varsovie (art. 15). Dans ce contexte, Fichte exalta l'esprit national allemand (« Discours à la nation allemande » : conférences à Berlin en décembre 1807). Par ailleurs, sur un mode plus humoristique, mais particulièrement corrosif, von Kleist, dramaturge, composa pour ses compatriotes, en 1809, un « catéchisme des Allemands » rédigé en forme de dialogue et commençant en ces termes : « – *Quels sont tes ennemis, mon fils ? – Napoléon, et aussi longtemps qu'il sera leur empereur, les Français.* »

3°/ Toutes ces oppositions, et de nouvelles guerres postérieures à 1811, eurent raison de la politique impériale napoléonienne : en 1815, Bonaparte avait perdu la position dominante qu'il était parvenu à conquérir. Pourtant, si l'on en croit Las Cases, historien qui, à Sainte-Hélène, recueillit les pensées politiques de l'empereur français, Napoléon obéissait à un mobile qui n'était pas dépourvu de noblesse. Il voulait, comme d'autres avant lui, donner naissance à une « grande famille européenne ». S'exprimant au sujet des Français, des Espagnols, des Italiens et des Allemands, il affirma : « [J']eusse voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation. »

## Les alliances militaires durant la guerre froide

Alors que la charte des Nations unies (ONU) promeut des principes universalistes de coopération économique et culturelle, la question de la défense hante les différents protagonistes de la guerre froide. Après 1945, les organisations se multiplient au sein des deux blocs en gestation. Le Kominform, instrument de verrouillage idéologique comme le CAEM, Conseil d'assistance économique mutuelle, en 1949, instrument de satellisation économique, visent à répondre au plan Marshall et à l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) proposés par les États-Unis et à la doctrine Truman énoncée en 1947.

En revanche, pour les Américains, la sécurité collective ne peut être appréhendée qu'aux échelles régionale et locale. Le chapitre 8 de la charte de l'ONU rappelle que les enjeux de défense doivent épouser les contours d'organisations régionales. Ces dernières apparaissent comme des « unités de coordination ayant des frontières identifiables » et dans lesquelles les membres associés partagent des valeurs et des objectifs communs. Cette juxtaposition de coopérations ne pouvait que conduire, dans le processus de radicalisation de la guerre froide, à leur antagonisme. Les organisations militaires deviennent alors de puissants leviers de pression et de compétition pour les États-Unis et pour l'URSS jusqu'à l'effondrement du bloc communiste en 1989-1991.

Les manœuvres de Staline en Hongrie, notamment après le coup de Prague de 1948, achèvent de convaincre les Occidentaux de la nécessité de lui opposer une alliance militaire qui puisse freiner ses ambitions sur l'Europe. Le Royaume-Uni, le Benelux, la France signent un traité de défense le 17 mars 1948. Le 4 avril 1949, le pacte Atlantique signé à Washington<sup>(1)</sup> se dote d'un outil militaire, l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Cette alliance défensive n'est rendue possible qu'au prix d'une mutation des principes américains permettant aux États-Unis de participer à des alliances défensives. En effet, la résolution Vandenberg, en juin 1948, autorise les Américains à signer des accords militaires en temps de paix. L'OTAN installe dès lors près de 300 000 soldats américains en Europe.

La « pactomanie » américaine, accélérée par la guerre de Corée (1950-1953) permet la formation de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, 1951), de l'OTASE (Australie, Pakistan, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni,

Thaïlande, Philippines, France, 1954) et du pacte de Bagdad (Turquie, Irak, Royaume-Uni, Iran, Afghanistan, Pakistan, 1955) qui consacrent le système diplomatique imaginé par le secrétaire d'État John Foster Dulles.

En Amérique du Sud, Washington perpétue l'esprit de la doctrine Monroe en exerçant une influence régionale sur ce continent. Avec la guerre froide, les Américains considèrent tout agissement communiste dans cet espace comme une ingérence dans leurs « affaires ». Après la conclusion du pacte de Rio, *Tratado Interamericano de Asistencia Reciproca*, en décembre 1947, les États-Unis entendent contrôler le continent amérindien par le biais de l'OEA (Organisation des États américains).

*In fine*, ce sont une cinquantaine de pays qui entrent dans la sphère de défense américaine durant la guerre froide. Face à ces organisations régionales, d'autres alliances se forment ou tentent de se former pour contrer cette influence. Une tentative de Communauté européenne de défense fait long feu en août 1954 devant les refus de l'Italie et de la France.

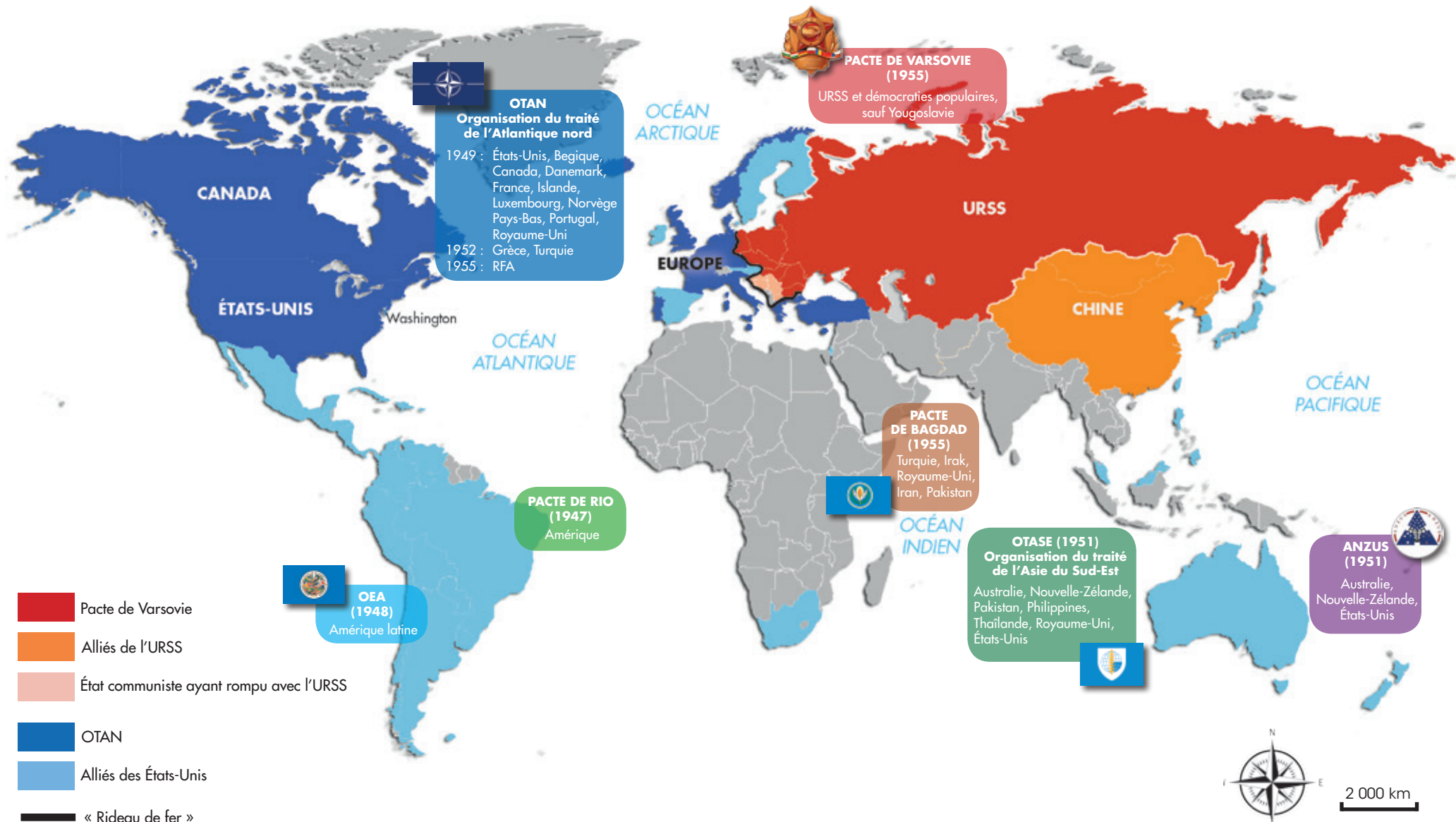
Renonçant au choix de la révolution d'un seul pays, Staline veut élargir les accords de défense au-delà de l'union des Républiques fédérées de l'URSS. Seule la Yougoslavie de Tito, dans l'Europe communiste, n'entre pas dans le périmètre militaire lancé par Moscou. L'organisation du traité de Varsovie naît le 17 mai 1955. Les pays membres du pacte de Varsovie sont contraints d'accepter la présence de l'Armée rouge qui n'hésite pas à réprimer toute remise en cause de la domination soviétique. De 1953 à 1981, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie subissent la violence de cette « occupation » militaire.

Moscou multiplie par ailleurs les accords de coopération militaire au gré des scansions de la guerre froide. L'Égypte, l'Angola, le Mozambique, l'Éthiopie, l'Algérie, Madagascar, le Vietnam, l'Inde, Cuba, la Libye entrent dans le cercle d'influence militaire de l'URSS.

Avec la chute du mur de Berlin, le pacte de Varsovie devient caduc. En revanche, l'OTAN, pourtant affûté pour répondre aux exigences militaires de la guerre froide, trouve de nouvelles orientations diplomatiques pour rester en alerte au sein de l'espace européen. L'intervention de l'OTAN au Kosovo, en 1999, témoigne des mutations d'un système militaire voué à être pérennisé quels que soient les aléas géopolitiques.

1. France, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Italie, Benelux, Norvège, Danemark, Islande, Portugal, puis la Grèce et la Turquie, en 1952, et enfin la RFA, en 1955.

# Les alliances militaires au milieu des années 1950



- Pacte de Varsovie
- Alliés de l'URSS
- État communiste ayant rompu avec l'URSS
- OTAN
- Alliés des États-Unis
- « Rideau de fer »

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Les grandes familles qui ont dominé l'Europe : les Habsbourg

Au XI<sup>e</sup> siècle, les Habsbourg aident militairement les puissants ducs Hohenstaufen. Les victoires permettent d'agrandir leur domaine au détriment de grandes familles allemandes. Les Habsbourg sont dès lors les plus puissants seigneurs du Sud de l'Allemagne.

Depuis 962, l'Empire romain germanique entend renouer avec le prestige de l'Empire romain d'Occident. En 1273, Rodolphe I<sup>er</sup> de Habsbourg est élu roi des Romains par les princes qui le jugent trop fade pour nuire à leurs ambitions. Mais rapidement l'habile Rodolphe devient duc d'Autriche. Avec l'aide de la Hongrie, le Habsbourg triomphe du roi de Bohême en 1278 lors de la bataille de Marchfeld. Désormais, la famille allemande regarde vers les espaces danubiens. Rodolphe meurt en 1291 sans être couronné empereur.

La chance sourit aux Habsbourg lorsqu'en 1440 Frédéric III devient empereur germanique. Sous son règne, le domaine familial s'accroît du précieux Tyrol mais Frédéric doit faire face aux révoltes hussite et hongroise. Son fils Maximilien épouse Marie de Bourgogne, offrant la possibilité aux Habsbourg d'étendre considérablement leur assise territoriale vers l'ouest. En 1477, les Pays-Bas et la Franche-Comté échoient à Maximilien.

En 1493, Maximilien devient empereur. Hormis une brève parenthèse au XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Habsbourg occupera désormais la charge impériale jusqu'à sa disparition en 1806 sous les coups des armées napoléoniennes. En 1496, le Habsbourg scelle une union matrimoniale entre son fils, Philippe, et Jeanne, fille des rois Catholiques, Isabelle et Ferdinand. Tout en renforçant la prééminence de la maison d'Autriche au sein de l'Empire, les Habsbourg dominent un territoire riche et étendu.

À la suite de disparitions inattendues, Charles, le fils de Philippe, hérite d'un territoire exceptionnel, des Pays-Bas à l'Italie, et de l'Espagne à l'Autriche. Il devient même empereur du Saint Empire en 1520. Charles Quint lutte contre les Valois, François I<sup>er</sup> et Henri II, tout en protégeant les frontières orientales de la chrétienté des menaces ottomanes.

En 1529, le frère de Charles, Ferdinand s'empare de la couronne hongroise laissée vacante par le décès de Louis II en 1526. La défense de la Hongrie, de la Bohême et de l'Autriche incombe désormais à Ferdinand. Les abdications de Charles Quint, en 1556 et 1558, consacrent la division de la maison Habsbourg. Philippe II obtient l'Espagne et ses colonies américaines, l'Italie, les Pays-Bas, tandis que Ferdinand domine la Hongrie, la Bohême et l'Autriche et en pro-



Détail de l'un des portraits de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche en famille (atelier de Martin II Van Meytens - musée du château de Versailles) Josse / Leemage.

fitte pour ravir la couronne impériale. Le souverain espagnol apparaît comme le défenseur du catholicisme au moment où les guerres confessionnelles déchirent l'Europe. La victoire de Lépante, en 1571, sur la flotte ottomane consacre la puissance du Habsbourg d'Espagne. En Amérique et en Asie, Philippe continue une expansion coloniale que n'entame pas la défaite de 1588 face à l'Angleterre.

Le traité de Westphalie, qui met un terme à la guerre de Trente Ans (1618-1648), conforte l'indépendance de princes allemands. Les Habsbourg d'Espagne connaissent un déclin au moment où brille Louis XIV. Charles II (1665-1700), sans héritier, doit laisser sa couronne au Bourbon Philippe V. La branche espagnole des Habsbourg disparaît. Au même moment, celle d'Autriche conteste l'hégémonie française et freine l'expansion turque (siège de Vienne, 1683). Mais l'Empire autrichien subit des défaites au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment contre la Prusse de Frédéric II.

Marie-Thérèse d'Autriche puis son fils Joseph II réforment l'administration du pays. Si le Saint Empire est vidé de sa substance, le territoire autrichien est consolidé. En guerre avec la France révolutionnaire de 1792 à 1815, les Habsbourg rétablissent un ordre conservateur, à l'issue du congrès de Vienne (1815). En 1848, l'empereur François-Joseph I<sup>er</sup> mate des révoltes et accentue la dimension autoritaire de son régime mais la défaite de Sadowa (1866) face à la Prusse réduit l'Empire à la double monarchie d'Autriche-Hongrie (1867). Ce compromis octroie une réelle autonomie à la Hongrie. Les fastes de la cour, la figure de Sissi comme la vitalité culturelle de Vienne ne peuvent masquer le déclin militaire de l'Empire autrichien successivement évincé d'Allemagne, d'Italie et d'une partie des Balkans.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, le 28 juin 1914, par un Serbe, Prinzip, provoque le déclenchement de la Grande Guerre. La défaite de 1918 accélère le délitement de l'Empire miné par les nationalités depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs indépendances sapent l'autorité de Charles I<sup>er</sup> (1887-1922) qui doit se résoudre à fuir le pays. Il sera le dernier souverain Habsbourg. Le traité de Trianon de 1920 scelle le destin des Habsbourg en Europe. La mémoire de cette dynastie, chantée par Stefan Zweig, demeure forte et se trouve régulièrement convoquée pour rappeler l'héritage culturel et politique que l'Europe lui doit.

Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

# Les comptoirs coloniaux

Afin d'assurer leur prestige, les États européens, qui ont acquis la maîtrise de la mer, constituent des empires coloniaux à partir du xv<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, le commerce triangulaire se met en place grâce aux comptoirs coloniaux, qui deviennent des villes « nouvelles » aux caractéristiques particulières.

## La formation des empires coloniaux

Au xv<sup>e</sup> siècle, avec la maîtrise progressive des routes maritimes conduisant aux Indes et la découverte du continent américain, les pays européens explorent le monde pour y imposer leur domination. Les Portugais et les Espagnols créent les premiers empires coloniaux occidentaux, suivis au xvi<sup>e</sup> siècle, des Britanniques, première puissance maritime et commerciale au monde, et des Français, puis des Pays-Bas au xvii<sup>e</sup> siècle. Au xix<sup>e</sup> siècle, la Belgique, devenue indépendante, puis l'Allemagne et l'Italie forment aussi leurs empires. Au xix<sup>e</sup> siècle, l'expansion s'accélère avec la révolution industrielle et avec la croissance démographique sur le continent européen. Au cours de la conférence internationale de Berlin (1884-85), les puissances européennes expriment leur volonté de se partager le monde. Le président allemand Otto von Bismarck parle de « *course au clocher* ». À travers cette volonté impérialiste, les métropoles souhaitent occuper de vastes territoires à travers le globe, ouvrir de nouveaux marchés grâce à la mainmise sur les matières premières, et « *civiliser les nations barbares* », selon l'idéologie colonialiste.

## Commerce et comptoirs coloniaux

L'Europe établit des comptoirs dits « coloniaux » dans différents ports à travers le monde, qui deviennent des lieux d'échange, dans des pays déjà colonisés ou en passe de l'être. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, un commerce entre les métropoles et leurs colonies se met en place, avec des clauses d'exclusivité. Le commerce triangulaire, fondé sur la traite des Noirs, marque les débuts de la mondialisation. Les comptoirs permettent le commerce avec les régions proches et servent également de base navale. Les esclaves d'Afrique sont échangés contre des produits manufacturés d'Europe, de la « pacotille », puis sont à leur tour échangés contre des produits tropicaux en Amérique (sucre, café, cacao...), où ils sont amenés de force pour devenir esclaves dans les champs de coton ou de canne à sucre. C'est une première forme d'« économie-monde ». Les compagnies de commerce européennes s'enrichissent, tout comme les comptoirs coloniaux, en particulier ceux de la façade atlantique – Londres (premier port mondial), Liverpool, Bristol, Nantes, Bordeaux, Amsterdam, Lisbonne... – et profitent à l'Europe et à son prestige.

## Développement socio-économique des comptoirs coloniaux

Les ports deviennent des éléments clef du dispositif colonial façonné par le commerce. Ces comptoirs représentent l'interface entre la métropole et l'intérieur du pays, mais aussi un lieu de rencontre et d'échanges trans-impériaux. Une bourgeoisie marchande, enrichie grâce au commerce, y est toute-puissante (commerçants, négociants, armateurs, banquiers, assureurs...). Cette élite adopte de nouveaux modes de consommation (chocolat, café). Les villes voient leur population exploser – majoritairement masculine – comme Londres qui compte 1 million d'habitants à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, soit le double du début du siècle, ou Calcutta, en réunissant aussi 1 million de personnes en 1900, qui nécessite la création d'un nouveau plan d'urbanisme. Une sorte de ségrégation spatiale est instaurée à partir des années 1850 avec la formation de villes portuaires duales, comme Bombay, devenu le premier centre industriel, commercial et financier de l'Inde, où « ville » anglaise et « ville » indienne sont séparées par des terrains militaires. Les tensions et les affrontements sont fréquents. Après l'abolition de l'esclavage, des politiques de cantonnement sont mises en place, comme au Sénégal en 1849, avec le village de la liberté. Néanmoins, ces villes connaissent une vitalité culturelle : Singapour développe une élite « plurielle » intellectuelle, Tanger et Bombay mêlent des cultures et des confessions diverses. Le métissage est particulièrement important dans les ports coloniaux, notamment aux Indes néerlandaises, comme à Batavia où, en 1900, 75 % de la population européenne est métissée. Les comptoirs représentent donc des territoires qui intègrent des éléments de modernité (langue, technique, culture matérielle, libéralisme etc.) et de tradition autochtone.



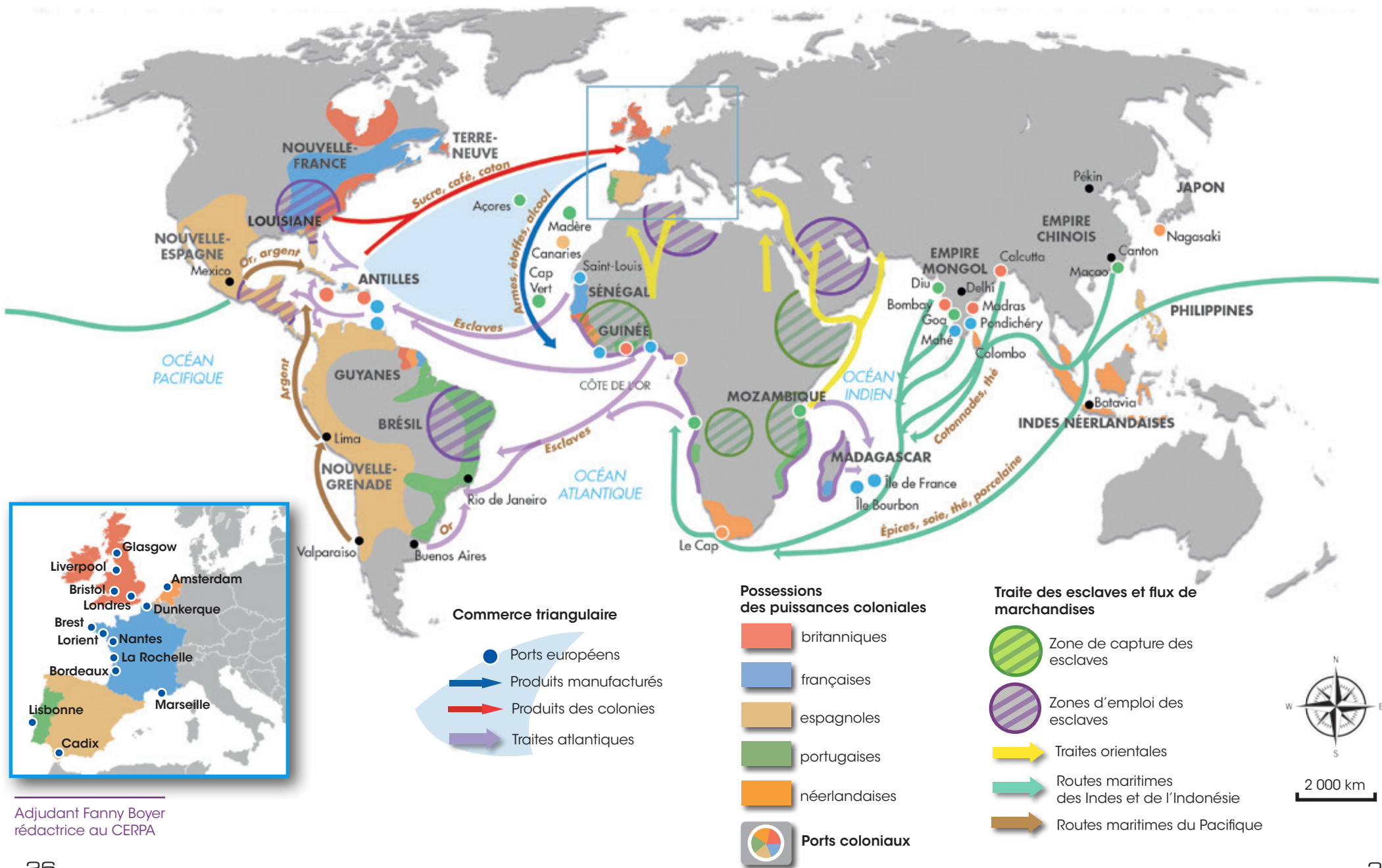
DR  
Vue des magasins de la compagnie des Indes à Pondichéry.

Les comptoirs coloniaux, en tant que premiers points d'interconnexion internationaux, marquent l'origine de la mondialisation. L'influence européenne y est, encore aujourd'hui, perceptible.

Sous la haute direction de M. Jean Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# Le commerce aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles



**Commerce triangulaire**

- Ports européens
- ➔ Produits manufacturés
- ➔ Produits des colonies
- ➔ Traites atlantiques

**Possessions des puissances coloniales**

- britanniques
- françaises
- espagnoles
- portugaises
- néerlandaises
- Ports coloniaux

**Traite des esclaves et flux de marchandises**

- Zone de capture des esclaves
- Zones d'emploi des esclaves
- ➔ Traites orientales
- ➔ Routes maritimes des Indes et de l'Indonésie
- ➔ Routes maritimes du Pacifique



Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

Infographie : M. Philippe Bucher, service PAO du CERPA

# Le palais du Louvre devient musée national

**Le 10 août 1793, l'ancienne demeure royale du Louvre est transformée par décret de la Convention en musée. Depuis, ce musée parisien, qui ne cesse de grandir et de se moderniser, accueille des œuvres majeures de l'histoire de l'art.**

## Le Muséum de la République...

Alors que la Cour s'est installée à Versailles, Louis XIV décide, en 1681, de faire du Louvre un entrepôt pour ses œuvres d'art tout en conservant sa dimension princière. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Louis XVI avait eu pour projet d'ouvrir au public la collection royale mais c'est la Convention nationale qui, le 10 août 1793, transforme la grande galerie du palais en *Muséum des œuvres centrales de la République*, le jour anniversaire de la déchéance du roi. Désormais, les visiteurs viennent de toute l'Europe pour admirer les 660 chefs-d'œuvre, plaisir jusque-là réservé à de rares privilégiés. Devant l'afflux de badauds, des gardiens sont recrutés pour surveiller les œuvres exposées. La République est avide de nouvelles conquêtes artistiques pour garnir son musée. Les collections s'enrichissent donc avec les biens saisis au clergé ou aux aristocrates émigrés. Lors des campagnes militaires menées en Europe, les troupes révolutionnaires spolient les États étrangers, encouragées par l'abbé Grégoire qui proclame en 1796 : « *Les chefs-d'œuvre des républiques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves ? La République française devrait être leur dernier domicile.* »

## ...et de Napoléon

Bonaparte, qui conquiert l'Italie et l'Égypte, n'hésite pas à saisir les œuvres d'art locales pour garnir le Muséum rebaptisé, en 1803, musée Napoléon. Devant l'afflux des sculptures, des peintures ou des antiquités grecques, romaines ou égyptiennes, il confie l'agrandissement du Louvre à Dominique Vivant Denon. Ce dernier, nommé administrateur en 1802, organise de façon scientifique, selon les vues muséographiques alors en usage, les collections en accrochant les tableaux de façon chronologique et par pays.

Après 1815, les vainqueurs de Napoléon exigent la restitution des œuvres d'art volées. Le musée se vide de 5 000 œuvres et reste provisoirement fermé. L'immense tableau *Les Noces de Cana*, trop volumineux pour être décroché, est cependant laissé au Louvre. De généreux donateurs permettent sa réouverture. En 1821, le musée acquiert ainsi la Vénus de Milo, statue grecque de marbre blanc. En 1826, Jean-François Champollion, auréolé de sa récente gloire de premier déchiffreur des hiéroglyphes, est nommé conservateur du Louvre. Il enrichit le musée de la première collection égyptienne. En 1883, la statue la Victoire de Samothrace est exposée en haut de l'escalier Daru.

## Le Louvre se modernise

Le 21 août 1911, le vol de la Joconde met en lumière les lacunes dans la sécurité du musée. Le conservateur devient commissaire tandis que le nombre de surveillants est augmenté. En 1927, Henri Verne, nouveau conservateur, modernise le Louvre. Il ordonne ainsi l'électrification de l'éclairage pour mettre en valeur les statues lors des visites nocturnes qu'il propose pour la première fois. Pour consacrer l'intégralité du palais à l'exposition des œuvres, il émet le souhait de déménager le ministère des Finances installé depuis 1872 dans l'aile Richelieu. Mais, faute d'argent et de volonté politique, le projet est abandonné.

## Le Grand Louvre

En 1981, François Mitterrand s'inspire des recommandations de Verne pour rédiger le projet *Grand Louvre* qui vise à faire du musée parisien l'équivalent du *British Museum*, son homologue londonien. Il confie à Émile Biasini, un ancien collaborateur de Malraux, le soin de mener à bien les travaux qui vont durer douze ans (1981 - 1993).

Pour ce projet, le président choisit l'architecte sino-américain Ieoh Min Pei qui a rénové le musée de Washington. Pei propose de remplacer le parking qui encombre la cour du Louvre par une pyramide haute de 21 mètres composée de 603 losanges de verre. Ce plan, qui suscite en France une immense polémique, est cependant approuvé par Jacques Chirac, alors maire de Paris. Le ministère des Finances déménage. Les 60 000 m<sup>2</sup> ainsi libérés sont réaménagés. Des baies vitrées qui recouvrent les cours intérieures, les escalators, les parkings souterrains, l'auditorium ou les restaurants redonnent vie au musée. En avril 1989, la pyramide est inaugurée. Désormais, le cœur du Louvre est inondé de lumière. Ce nouveau carrefour oriente le visiteur vers trois entrées : Denon, Sully et Richelieu, qui renferment sur plusieurs étages 554 731 œuvres regroupées en plusieurs sections : antiquités, peintures, arts graphiques ou sculptures. Une galerie souterraine permet aussi de découvrir les vestiges du château médiéval ainsi que les objets mis au jour lors des fouilles menées pendant les travaux de restauration.

En 2012, François Hollande inaugure le département des arts de l'islam installé dans la cour Visconti recouverte d'un toit en forme d'aile de libellule imaginé par les architectes Rudy Ricciotti et Mario Bellini.

En 1986, la fréquentation du musée du Louvre s'élevait à 3 millions de visiteurs ; en 2017 avec 8,1 millions de visiteurs, le Louvre devient le musée le plus fréquenté du monde.

Sous la haute direction de Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA



# Le Grand Tour, voyage d'éducation aristocratique en Europe

Entre le <sup>xvi</sup>e et le <sup>xviii</sup>e siècle, une partie des jeunes gens de la noblesse européenne réalise un voyage appelé « le Grand Tour ». Pendant plusieurs années, ils découvrent les sociétés aristocratiques d'Europe afin de parfaire leur éducation. Cette pratique est l'une des premières formes d'apprentissage qui transcende les frontières dans le but de former une « société des princes ».

## Les origines du Grand Tour

À partir du milieu du <sup>xvi</sup>e siècle, un petit nombre de jeunes nobles commencent à effectuer des « tours » en Europe. La première trace écrite de ces voyages remonte aux années 1570, lorsque l'humaniste flamand Juste Lipse évoque dans une de ses lettres, une « *nobilis et erudita peregrinatio* » (« un voyage noble et savant »). En réalité, la pratique est attestée depuis les années 1530-1540 pour les aristocraties anglaise, française et hollandaise, et depuis les années 1560 pour la noblesse allemande. Selon Sir William Cecil (1520-1598), secrétaire d'État de la reine Élisabeth d'Angleterre, il s'agit d'une pérégrination pour apprendre le savoir-être. À la fin du <sup>xvi</sup>e siècle, le phénomène concerne la noblesse de Pologne, du royaume de Bohême et des pays scandinaves. Puis il touche l'aristocratie italienne dans les années 1620, et russe dans les années 1760. À l'origine, un itinéraire complexe permet de relier une grande partie de l'Europe en tissant des liens entre les Cours et lieux historiques (Paris, Rome, Vienne, Londres etc.). À partir du <sup>xvii</sup>e siècle, il se simplifie et ne concerne plus que deux pays entre eux. Le parcours s'est stabilisé mais conserve une certaine souplesse afin de prendre en compte, entre autres, les aléas géopolitiques – en 1666, par exemple, les Anglais contournent Paris à la suite de l'alliance anglo-hollandaise.

## L'expérience du voyage

Les jeunes gens séjournent dans des académies pour nobles afin d'y « faire leurs exercices », comme l'académie de Pluvinel, créée en France en 1594, ou dans des académies princières comme à Turin, à Florence, ou à Lunéville, à partir de la fin du <sup>xvii</sup>e siècle. Ils y apprennent des disciplines militaires (équitation, maniement des armes, mathématiques), des exercices martiaux et mondains (danse, musique), la politique (histoire, géographie, droit) et les langues étrangères. Le voyage se déroule sous la conduite d'un précepteur, un gouverneur pour les Français. Introduits dans les principales

cours d'Europe et dans les salons des grandes familles, les jeunes aristocrates y font l'expérience des mondanités et éprouvent ainsi leur sociabilité. Le voyage représente un mode d'apprentissage majeur, comme le rappelle Francis Bacon dans son 18<sup>e</sup> essai *Des Voyages*. Cette expérience marque en effet un premier pas vers l'autonomie et permet de parfaire sa culture aristocratique auprès de précepteurs d'horizons divers. Il n'en reste pas moins que certains jugent le Grand Tour inutile et immoral. Certains moralistes vont jusqu'à l'accuser d'appauvrir le pays (théorie mercantiliste).

## Une expérience européenne

L'itinéraire du Grand Tour est en général remodelé au gré du voyage, suivant les envies et les contraintes, souvent financières. Sa régulation est mise en œuvre par l'intention de construire une éducation nobiliaire commune à travers l'Europe. Cette expérience permet aux jeunes gens de se confronter à l'Histoire et aux différentes cultures du continent européen. Pour qualifier les



DR

territoires situés au sud de la ville italienne de Naples, l'écrivain anglais John Evelyn parle de « *pain and prodigious barbarism* » (« douleur et prodigieuse barbarie ») (1645). Mais cette expérience cosmopolite renforce aussi l'identité nationale. Un bon aristocrate doit en effet honorer les coutumes et la langue de son pays qu'il considère d'ailleurs comme étant supérieures aux autres – ce qui ne va pas sans créer

de heurts durant le voyage. Il se déplace donc en général au sein d'un groupe homogène (même nation ou même langue). Il côtoie les autres nationalités mais n'expérimente pas l'immersion totale. Cette pérégrination marque l'essor de la « littérature pratique », qui propose une méthodologie du voyage, et des récits de voyage sous la forme de romans et de journaux.

Au début du <sup>xviii</sup>e siècle, le Grand Tour est devenu une véritable institution. Mais entre le milieu et la fin du siècle, les écoles spécialisées prennent en charge la formation des élites. C'est le début d'une autre culture de cour. Les aristocrates privilégient désormais les séjours en Méditerranée alors que le tourisme connaît un véritable essor dans les années 1840.

Sous la haute direction de M. Jean Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# Trois illustrations de l'influence antique dans la culture européenne

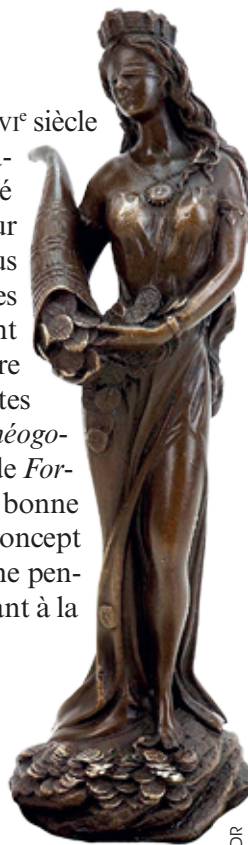
« *Qui oserait penser sans les Anciens ? Qui pourrait se passer de ces modèles, ne serait-ce que pour les récuser ? L'Antiquité est un legs, une tradition (...), pas seulement un vaste réservoir d'images et de symboles (...). La source est un miroir* » (Flammarion & Volpilhac-Augier, 1995). L'apparition, la contestation et les résurgences d'un mouvement tel que le classicisme dans les arts et dans la littérature témoignent d'une influence antique constante, qu'il s'agisse d'en perpétuer les normes ou de s'en démarquer. Nous proposerons ici trois illustrations de ce rayonnement antique dans les domaines philosophique, politique et stratégique.

## Des mythologies fécondes

Reconnus pour leurs découvertes (sphéricité de la Terre dès le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mesure précise de la circonférence de la Terre par Ératosthène au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., etc.), les Grecs de l'Antiquité surent recourir à d'autres approches, distinctes de la science, pour exprimer des hypothèses explicatives à travers des mythes que nous connaissons bien aujourd'hui. Ces récits produisent des allégories (représentation des notions immatérielles par des figures souvent divines) qui ont inspiré les arts (*La Naissance de Vénus* du peintre Botticelli) mais aussi facilité une réflexion sur des réalités abstraites en créant des concepts qui alimentent toujours la réflexion. La *Théogonie* (Hésiode) aborde ainsi l'origine du temps ; la figure romaine de *Fortuna* (ci-contre), inspirée de la grecque *Tychè*, vient représenter la bonne ou mauvaise chance et sa généalogie retrace quelque chose du concept de *hasard*. Son existence, à la marge du panthéon, témoigne d'une pensée qui cherche à matérialiser l'idée de ce qui nous échappe, ouvrant à la question de ce qui dépend ou pas de nous.

## Des intuitions politiques

Alors que le droit romain a façonné « *ce qui au cours des siècles devint le droit de divers États européens* » (*Encyclopedia Universalis*), que des historiens comme Finley ont consacré une œuvre à l'empreinte laissée par la démocratie athénienne sur ses héritières modernes, l'Antiquité a vu naître encore d'autres intuitions



DR

décisives. Tout en concevant la Cité comme l'un des biens les plus précieux justifiant tous les dévouements, plusieurs penseurs grecs ont contribué à l'éclosion de l'idée d'une « vie privée » distincte du domaine public. Aristote faisait de l'« *oïkia* » (la communauté familiale et de référence pour les individus) la cellule de base de la Cité – conçue comme regroupement de ces entités – justifiant la valeur de cet univers domestique. Le précepte épicurien « *λαθὲ βιώσας* » souvent traduit par l'injonction « vis caché », n'incite pas tant à se couper des engagements citoyens qu'à ne pas trop s'exposer à tout ce qui gravite autour du pouvoir et qui soumet à des aléas (grâces et disgrâces). Vivre caché, c'est se ménager un espace préservé par rapport à une vie publique où se rencontrent les véritables amis ; d'aucuns y voient l'un des fondements de l'idée de vie privée, prolongée par la suite dans le christianisme (secret de la confession) puis avec les Lumières et l'émergence de l'individualisme (droit de chacun d'être reconnu dans son unicité), analysé par Tocqueville comme la clé de voûte de la sphère privée.

## Une métaphysique qui a façonné une vision stratégique

Dans le *Traité de l'efficacité*, Jullien argue que la métaphysique platonicienne – qui interprète le réel selon une distinction entre les essences éternelles du monde intelligible et des formes ponctuelles rencontrées dans le monde sensible – a particulièrement contribué à structurer notre pensée. À la *theoria* (ou contemplation) d'un modèle, succède sa mise en application (*praxis*). Jullien estime que ce schéma peut nourrir l'habitude de se référer à un plan, au risque de ne voir que par lui et d'être perdu sans lui. Le mérite de Clausewitz, écrit Jullien, est que « *ne pouvant sortir du rapport théorie-pratique, guerre "idéale" et guerre réelle, en même temps que trop conscient de ce que ce rapport laisse échapper de la de la réalité* », il l'exploita « à l'envers » : « *Ce qui fait la guerre, c'est précisément cette distance inévitable que prend le réel vis-à-vis de son modèle : penser la guerre, en somme, c'est penser comment elle est portée à trahir son concept.* » On mesure mieux la différence avec la pensée chinoise, qui définit son action en fonction du « *potentiel de la situation* » : que nous offrent les circonstances, et comment les mettre à profit du but recherché ? Pour le stratège chinois, les vertus humaines s'expriment en fonction de l'utilisation des circonstances : choisir les hommes les plus courageux pour une expédition n'a pas de sens, il suffit de mener son groupe assez loin en territoire ennemi pour qu'il n'ait d'autre choix que de se montrer déterminé. Ce même stratège ménagera toujours une échappatoire à ses adversaires pour éviter un encerclement qui inspirerait de vendre chèrement sa peau, si l'on ose dire.

Emmanuel Nal  
maître de conférences à l'université de Mulhouse

## Voilures tournantes : une aventure européenne

Si la dimension européenne de l'aviation commerciale est connue de tous et symbolisée par l'aventure Airbus, celle de l'hélicoptère l'est généralement beaucoup moins. Le visage actuel de l'industrie des voilures tournantes est pourtant le reflet d'une consolidation européenne continue au cours du demi-siècle écoulé, symbolisée par l'émergence des deux acteurs majeurs du continent que sont aujourd'hui Leonardo Helicopters, d'une part, et Airbus Helicopters d'autre part. Cette construction européenne se poursuit aujourd'hui afin de répondre à un environnement de marché changeant et fortement compétitif.

Dans le domaine civil comme militaire, le paysage européen de l'hélicoptère s'est construit autour d'efforts continus en matière de recherche et de technique afin de répondre aux exigences croissantes des opérateurs et des clients en termes de performances, de compétitivité et de sécurité. Dans le secteur civil, Europe et États-Unis ont historiquement tiré les livraisons vers le haut, tandis que le secteur pétrolier et son besoin en hélicoptères lourds contribuaient à assurer la rentabilité de l'industrie. Fortement affecté par la réduction des budgets de défense post-guerre froide, le marché militaire des



voilures tournantes a quant à lui soutenu de façon continue le développement d'appareils conçus spécifiquement pour répondre au besoin des forces armées, à l'image dans les années 80 et 90 du *Tigre* – facteur de rapprochement d'Aérospatiale et de MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blohm) au sein d'Eurocopter en 1992 – ou du NH90.

Entamée il y a plusieurs décennies, cette consolidation industrielle se poursuit et s'intensifie afin de répondre à de nouvelles exigences et de s'adapter à un marché profondément marqué par les crises économiques qui se sont succédé depuis 2007 et qui ont amené le marché civil de l'hélicoptère à un point bas historique en 2016, sans perspective de reprise significative à court terme.

Au sein d'Airbus Helicopters, cette évolution se traduit actuellement par un processus de spécialisation des sites de production implantés dans les pays domestiques de l'hélicoptériste que sont l'Allemagne, la France et l'Espagne. Un nouveau modèle industriel qui doit permettre d'atteindre de nouveaux standards en termes de qualité et de compétitivité, et ainsi de s'adapter à la nouvelle donne du marché de l'hélicoptère civil.

Cette nouvelle étape dans la consolidation européenne de l'industrie de l'hélicoptère, inspirée du modèle des avions commerciaux, prévoit la mise en place d'une interdépendance entre les différents sites d'Airbus Helicopters : alors que ceux-ci avaient jusqu'alors la capacité de concevoir et de produire un hélicoptère de A à Z, ils seront à l'avenir spécialisés dans la conception et dans la fabrication des différents sous-ensembles : éléments dynamiques à Marignane, fuselage composite à Donauwörth, poutres de queue à Albacete, et pales à Paris-Le Bourget. Associée à de nouvelles méthodes de production et à la numérisation des ateliers, cette transformation engagée doit permettre d'augmenter le niveau de compétences de chaque site de production, tout en réduisant significativement les cycles de production par rapport aux appareils de la génération actuelle.

Le H160, dernier-né de la gamme civile d'Airbus Helicopters, sera le premier hélicoptère à bénéficier de ce modèle industriel inédit en Europe, inaugurant ainsi un schéma qui a vocation à être appliqué progressivement à tous les appareils produits. Assemblés, équipés et testés sur leurs sites de production respectifs en Europe, les différents modules de l'appareil convergeront vers Marignane pour y être assemblés en 18 semaines. Une petite révolution « made in Europe » dans la façon de concevoir, de fabriquer et de soutenir des hélicoptères qui vise à maintenir et à renforcer le leadership de l'industrie européenne des voilures tournantes pour les décennies à venir.



# La genèse du Commandement européen du transport aérien

**Fruit d'une volonté politique franco-allemande, le Commandement européen du transport aérien (en anglais le *European Air Transport Command - EATC*) a été inauguré en 2010, à Eindhoven aux Pays-Bas. Plus de 160 aéronefs de sept pays européens sont désormais sous contrôle opérationnel de l'EATC.**

## Mutualiser les moyens de transport aérien militaire : un besoin avéré

Depuis la chute du mur de Berlin, la mission pour les armées occidentales n'est plus de repousser une hypothétique attaque massive de l'Armée rouge ou de ses alliés du pacte de Varsovie mais de s'engager dans des conflits en tout point du globe. Les guerres en Irak, dans les Balkans ou en Afghanistan ainsi que les nombreuses crises humanitaires de ces trente dernières années ont montré la nécessité pour les armées européennes de disposer d'une capacité de transport aérien militaire capable de déployer rapidement des troupes et du matériel, d'assurer des missions de ravitaillement en vol et des évacuations sanitaires. Ces transformations entraînent la professionnalisation des armées tandis que les budgets alloués à la Défense diminuent. Pour répondre à ces nouveaux défis, les armées développent une nouvelle organisation de leurs moyens opérationnels. En France, la déflation des *C-160* et la montée en puissance de l'*A400M* offrent une occasion unique pour confier le contrôle opérationnel des flottes de transport à un nouveau commandement, afin de promouvoir l'interopérabilité et de mutualiser les moyens.

En 2001, les états-majors allemand et français décident de créer l'EACC (*European Airflift Coordination Cell*) pour coordonner le transport aérien militaire des États membres de l'Union européenne (UE). En 2004, cet organisme, qui est rebaptisé EAC (*European Airflift Center*), s'installe sur la base militaire d'Eindhoven dans le Sud des Pays-Bas.

## La naissance du commandement européen du transport aérien

En 2006, l'Allemagne et la France innovent en proposant un commandement commun, avec des prérogatives de contrôle opérationnel des moyens aériens des deux pays. En avril, ils signent une lettre d'intention, approuvée le 12 octobre 2006 par le Conseil des ministres lors du sommet franco-allemand, qui donne naissance au commandement européen du transport aérien : l'*European Air Transport Command* (EATC). Le 11 mai 2007, le comité militaire de l'Union européenne entérine la naissance de l'EATC. La même année, la Belgique et les Pays-Bas, qui doivent réduire leurs dépenses militaires, rejoignent

les Français et les Allemands. Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le commandement est officiellement inauguré. Il sera pleinement opérationnel l'année suivante. En 2012, le Luxembourg rejoint l'EATC suivi en 2014 de l'Espagne et de l'Italie.

Le commandement de cette nouvelle entité est assuré par un général français et par un général allemand, qui occupent alternativement (par période de 2 ou 3 ans) les postes de commandant et de chef d'état-major de l'EATC. Depuis juin 2017, c'est le général français de division aérienne Pascal Chiffoleau, qui dirige cette entité multinationale de 200 personnes (dont 47 militaires français). Le budget annuel de l'EATC, qui s'élève à 4,479 millions d'euros, est assuré à 26 % par la France. Les Pays-Bas, en tant que nation hôte, fournissent, en complément de leur contribution au budget commun, le bâtiment accueillant l'EATC.

## Fonctionnement

L'EATC est une entité bicéphale organisée autour d'une division opération et d'une division fonctionnelle. Une troisième division concourt au soutien global de cet état-major. La division opération est dédiée aux missions de transport, de ravitaillement en vol et d'évacuation sanitaires. La division fonctionnelle a pour mission de promouvoir l'interopérabilité dans les domaines de l'emploi des équipages, des sujets techniques et logistiques et de l'entraînement du personnel navigant et du personnel du transit aérien.

Cette organisation européenne est composée d'une flotte de plus de 160 appareils, en associant des aéronefs dédiés aux personnalités, des avions de transport tactique et stratégique et une flotte de ravitaillement en vol. Les aéronefs sont intégrés dans un pool et assurent des missions au profit des autres membres. Ainsi, un avion français peut effectuer une relève au profit de troupes au départ de la métropole et revenir avec des troupes belges, allemandes ou italiennes. Toutefois, chaque avion garde sa nationalité et reste rattaché à sa base de stationnement qui doit assurer son entretien. De plus, les États disposent d'un droit d'utilisation exclusif pour des missions dont la sensibilité particulière exige un contrôle opérationnel strictement national.

Le premier déploiement d'envergure des avions de l'EATC se déroule en 2011 en Côte-d'Ivoire et en Libye pour des missions d'évacuation de ressortissants. En 2013, des aéronefs participent aussi au ravitaillement logistique de l'opération française *Serval* au Mali.

En mutualisant ainsi leurs avions, les États réalisent des économies et affirment leur volonté d'intégration au sein d'un organisme exclusivement européen capable aussi de répondre aux besoins de l'OTAN ou de l'Union européenne.

*Sous la haute direction du colonel Éric Lebras, Deputy Head of Functional Division -EATC*

Adjutant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Le programme Ariane

Le programme *Ariane*, lancé dans les années 1970 sous l'impulsion de la France et rallié par 13 pays européens, devait permettre à l'Europe d'accéder à l'espace de manière indépendante. D'*Ariane 1* à *Ariane 6*, dont le premier lancement est prévu en 2020, le lanceur n'a cessé de se développer pour répondre aux exigences du marché.

## Le lancement du programme Ariane

Face à la concurrence dans la course à l'espace, alors que les Américains ont conquis la Lune (1969), l'Europe prend conscience de l'importance politique et économique d'occuper l'espace. Après l'échec du programme *Euro-pa* dans les années 1960, le programme *L3S*, devenu *Ariane*, doit permettre de doter l'Europe de son propre lanceur de satellites. Financé à 60 % par la France et mis en œuvre par le Centre national d'études spatiales (CNES), il est lancé par l'Agence spatiale européenne (ESA) en 1973. Plus d'une centaine de sociétés européennes participent à la conception de la fusée comme les entreprises françaises *SNIAS*, *SEP*, *Matra* ou *Air Liquide*. Les travaux sont répartis entre les différents pays participants, en fonction de leur contribution financière.

Le 24 décembre 1979, le vol inaugural d'*Ariane 1* a lieu depuis le Centre spatial guyanais de Kourou. Le programme de qualification fait face à quatre échecs successifs. À la suite d'une année de travaux et d'analyses, la société *Arianespace*, créée sous l'impulsion du CNES, est chargée de l'exploitation et de la commercialisation du lanceur. Après deux mises en orbite géostationnaires (GTO) réussies en 1981, l'Europe déclare sa fusée opérationnelle.

## De nouvelles versions pour défier la concurrence

Composée de trois étages, *Ariane 1* permet de placer en GTO un satellite de 1 850 kg. Au début des années 1980, les Américains conçoivent leur première navette réutilisable, *Columbia*. Leurs fusées *Atlas* et *Delta* peuvent emporter des charges très lourdes. Les lancements se sont en effet diversifiés et exigent des lanceurs plus imposants. Le programme *Ariane* donne donc naissance à des versions plus puissantes de son lanceur : *Ariane 2*, lancée en 1984 (6 lancements), puis *Ariane 3*, lancée en 1986 (11 lancements). Mais c'est *Ariane 4*, lancée en 1988, qui se présente comme une vraie réponse à la concurrence. 60 sociétés appartenant à 11 pays européens concourent au projet. Au final, *Ariane 4* connaît 6 versions différentes, afin d'effectuer des lancements simples

ou doubles (entre 2 et 4,5 tonnes) : la grande modularité du nombre de propulseurs d'appoint lui confère une grande souplesse d'exploitation. Avec 113 lancements réussis sur 116, *Ariane 4* conquiert 60% du marché mondial des lancements de satellites commerciaux, autant auprès des clients européens que des clients internationaux, grâce à une organisation rodée et à une grande flexibilité.



## *Ariane 6* remplacera *Ariane 5* après plus de 20 ans d'existence

Pour faire face à l'évolution du marché et à la concurrence, *Ariane 5* est lancée en 1996. Le lanceur peut placer en GTO jusqu'à 9,5 tonnes et effectuer des lancements doubles. Il est développé dans différentes versions et devient le leader mondial sur le marché des lancements de satellites. Les missions qui lui ont été confiées se sont diversifiées au cours du temps : lancement de satellites multimédias et de téléphonie mobile, développement de petits satellites (observation de la Terre) etc. Les lanceurs deviennent plus performants et les charges utiles s'accroissent. Par ailleurs, les positions orbitales se multiplient, avec par exemple la nécessité de mettre en place des constellations qui exigent des manœuvres complexes. Pour compléter son offre, le programme a intégré, sur les conseils de l'ESA, le lanceur de masse moyenne *Soyouz* en 2004, lancé depuis Kourou pour la première fois en 2011. Le lanceur de petits satellites *Vega* a aussi rejoint le programme. Lancé en 2012, il a permis de compléter la gamme des lanceurs européens. Face au contexte concurrentiel rude, *Ariane* devait encore évoluer. En 2014, la décision est prise de concevoir un nouveau lanceur, *Ariane 6*. Les deux versions *Ariane 62* et *Ariane 64* pourront respectivement porter une charge utile de 5 tonnes (masse moyenne) et de 10,5 tonnes (masse lourde). Le dernier étage pourra aussi être rallumé. Ses missions devraient concerner la navigation, les sciences et l'exploration, la desserte des stations de basse altitude, les télécommunications et l'observation.

Aujourd'hui, avec ses 97 lancements dont 82 réussis, *Ariane 5* reste un acteur majeur sur le marché du lancement de satellites géostationnaires. Début 2018, les tests effectués par ArianeGroup (créé en 2014) sur le moteur cryotechnique rallumable de la future *Ariane 6* ont été un véritable succès.

Sous la haute direction de Xavier Pasco, directeur de la Fondation pour la Recherche Stratégique

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# Le programme Erasmus

**Erasmus, *EuRopean Region Action Scheme for the Mobility of University Students* est un programme d'éducation et de formation de l'Union européenne (UE). Il a d'abord concerné l'enseignement supérieur, avant de devenir un programme d'échange élargi à d'autres domaines. L'une de ses raisons d'être : élever la conscience européenne parmi les jeunes.**

Le programme Erasmus doit son nom au philosophe et humaniste hollandais Érasme (1469-1536), qui a passé sa vie à voyager dans toute l'Europe pour visiter bibliothèques et universités avant de léguer sa fortune à l'université de Bâle, en Suisse.

## La naissance du programme Erasmus

Après la seconde guerre mondiale, la conscience européenne émerge et avec elle le besoin d'une intégration européenne accrue. En 1972, la décision est prise de développer un programme communautaire dans le domaine de la coopération universitaire, laquelle est adoptée en 1976 par 9 pays européens. Néanmoins, deux difficultés apparaissent : l'absence de reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'étude d'un pays à l'autre, et l'insuffisance de mobilité. La crise institutionnelle de 1978-1980 au Danemark fait apparaître aussi l'absence d'une base juridique solide pour garantir la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur. Entre 1976 et 1986, plus de 500 établissements d'enseignement participent à plus de 600 programmes communs d'étude. Néanmoins, ces aménagements sont jugés insuffisants – seuls 1 % des étudiants s'inscrivent dans un cursus en Europe en dehors de leur pays, c'est-à-dire moins qu'à la Renaissance. Grâce à la mobilisation estudiantine dans les années 1980, de grands programmes sont adoptés, comme Erasmus en 1987. En 1991, un mémorandum est élaboré pour fixer une politique universitaire commune susceptible d'aider les universités européennes à soutenir la concurrence des universités extra-européennes.

## Vers l'eupéanisation de l'enseignement

En 1992, 10 % des étudiants européens sont mobiles. Erasmus devient un volet du programme Socrate (1994-95) : l'action européenne relative à l'éducation. Il ne concerne désormais plus seulement la mobilité mais une eupéanisation globale de l'éducation avec la création de départements européens dans les universités. Des contrats institutionnels sont introduits dans l'action Erasmus afin d'encourager les établissements à se doter d'une stratégie européenne en nouant des coopérations entre établissements d'enseigne-

ment supérieur — accord entre les universités et la Commission européenne. La collaboration entre les différents acteurs (écoles, universités, organisations inter et non-gouvernementales, entreprises, associations) est encouragée. En 1999, la déclaration de Bologne, signée par 29 pays européens, fixe de nouveaux objectifs, comme le système de diplômes harmonisé *bachelor/master*, un système de crédits *ECTS* (*European Credit Transfer System*), qui permet de cumuler des crédits durant son parcours universitaire pour obtenir son diplôme etc. En 2002, 1 million d'étudiants ont déjà participé au programme.

## Erasmus aujourd'hui

Le programme européen de mobilité étudiante permet aujourd'hui aux étudiants des universités, des écoles de commerce et d'ingénierie, et des BTS, de suivre un cursus d'enseignement supérieur à l'étranger. Il fait partie intégrante du programme pour l'« éducation et la formation tout au long de la vie » adopté en 2007 par l'UE. Depuis 2014, il est renommé « Erasmus + » car son domaine d'action s'est élargi au profit d'une mobilité plus globale : apprentis, formateurs, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, collégiens et lycéens, mais aussi à de nouveaux domaines comme l'aide au handicap ou le soutien à la réforme politique publique. Avec Erasmus Mundus, des coopérations existent aussi avec des pays en dehors de l'Europe : les États-Unis, le Canada, et certains pays de l'Est et du Sud avec le projet Tempus. Des liens sont également noués avec l'enseignement supérieur et la société civile des pays qui souhaitent intégrer l'UE.

L'étudiant peut rejoindre le programme dès sa deuxième année dans l'enseignement supérieur et jusqu'au doctorat. Le financement de la Commission européenne est versé aux agences nationales Erasmus – 16,4 milliards euros pour 2014-2020, dont 1,26 pour la France – qui les redistribuent sous forme de bourses aux universités. Ces bourses sont réservées aux citoyens de l'UE ainsi qu'à la Norvège, à l'Islande, au Lichtenstein, et à la Turquie. Seule la moitié des demandes sont en général satisfaites (2017) et les bourses ne couvrent qu'un faible montant des dépenses effectuées par l'étudiant dans le cadre de sa mobilité. En 2017, les budgets ont été augmentés de 40 %.

Depuis 1987, 4 millions d'étudiants ont participé aux échanges universitaires, pour 600 000 étudiants et 75 000 enseignants-formateurs en France. Popularisée grâce au film de Cédric Klapisch *L'Auberge espagnole*, la « génération Erasmus » témoigne d'un vrai phénomène interculturel. Erasmus joue aujourd'hui un rôle majeur dans le processus de construction européenne et participe à la compétitivité de l'Europe sur la scène internationale.

Sous la haute direction de M. François Pernot, professeur des Universités en histoire moderne

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

## La machine à vapeur

La machine à vapeur, dont la technique a été opérationnelle dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est l'une des inventions les plus déterminantes de l'histoire récente de l'humanité.

Le principe consistant à utiliser la vapeur d'eau pour en faire une source d'énergie était connu depuis l'Antiquité. Dès le premier siècle, l'ingénieur grec Héron d'Alexandrie mettait au point un petit moteur à réaction : l'éolipyle ou boule d'Éole. Il s'agissait d'une sphère creuse fixée sur un axe et communiquant par un tube avec une chaudière. Lorsqu'un feu était allumé sous le récipient, la vapeur montait dans la sphère et, en s'échappant par deux tuyaux coudés opposés, elle lui imprimait un mouvement de rotation. Mais cette expérience de « physique amusante » devait rester sans lendemain, aucune utilisation pratique n'étant alors envisageable.

Il fallut attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle, pour que d'autres ingénieurs songent à nouveau à l'énergie fournie par la vapeur. L'occasion leur en fut fournie par le développement de l'exploitation du sous-sol. Car il devenait urgent de résoudre le problème de l'inondation des mines, d'où l'on extrayait des minerais et du charbon, dont la consommation était courante depuis l'invention du poêle. C'est ainsi que furent mis au point divers prototypes permettant d'actionner des pompes. Parallèlement, d'autres inventeurs s'intéressaient à l'utilisation de la vapeur pour la propulsion de bateaux et de véhicules terrestres. Une étape majeure fut franchie par le Français Denis Papin : il eut l'idée d'un piston qui se déplacerait dans un tube sous l'effet de la pression.

Mais l'invention du moteur à vapeur proprement dit revient aux Anglais Savery et Newcomen qui, reprenant ce principe du piston, réalisèrent en 1712 une machine à balancier enfin capable de pomper efficacement l'eau des mines. L'énergie créée par la vapeur poussait le piston dans un cylindre, le retour de ce piston étant assuré grâce à un dispositif d'évacuation de la vapeur qui l'avait déplacé.

En 1769, l'ingénieur anglais James Watt se mit à son tour à la tâche et commença par améliorer la machine de Newcomen. En 1781, il franchissait une étape majeure en mettant au point un moteur à double action qui, à la faveur de divers perfectionnements, serait utilisé pendant près de deux siècles, précipitant l'industrialisation de l'Europe, révolutionnait les transports et rendait possible l'essor du capitalisme. Cette fois, un nouveau dispo-



Claude Monet, La gare Saint-Lazare, 1877, musée d'Orsay, Paris.

sitif permettait à la vapeur d'agir sur le piston dans les deux sens, en lui imprimant un mouvement continu et rapide d'aller-retour.

Parallèlement aux inventions de Watt, l'idée d'utiliser la machine à vapeur pour la locomotion terrestre et maritime prospérait de plus belle.

Dès 1770, le Français Cugnot avait réalisé la première automobile, en utilisant le principe du moteur à simple action de Newcomen.

En 1784, Watt lui-même eut l'idée d'utiliser son propre moteur à double action pour propulser une nouvelle machine de transport guidée sur des rails métalliques, système qui était bien connu et largement utilisé pour transporter le charbon. Le principe du chemin de fer était né. Après de premières expériences, réalisées dès 1804 par Richard Trevithick, un concurrent de James Watt, une première ligne commerciale voyait le jour en 1812 sur une courte distance, entre les houillères de Middleton et Leeds. La première ligne de transport de passagers allait être inaugurée en 1825, grâce à une locomotive élaborée par un autre Britannique, George Stephenson : elle reliait, sur une quarantaine de kilomètres, dans le nord-est de l'Angleterre, le port de Stockton à la ville de Darlington.

Sur le continent, une première voie était inaugurée à des fins industrielles en 1827, entre Saint-Étienne et Andrézieux. En Belgique, en 1835, une ligne de voyageurs était construite à partir de Bruxelles, en direction de Malines.

Un véritable boom ferroviaire se produisit dans toute l'Europe autour de 1840. La traction à vapeur allait être utilisée dans le monde entier pendant plus d'un siècle, en même temps que sur les fleuves et sur les mers disparaissaient les mâtures. Le développement du transport terrestre et maritime bouleversa l'économie mondiale et rendit possible l'expansion européenne.

En même temps, l'emploi systématique de la machine à vapeur amplifiait l'exploitation minière qui était par ailleurs à son origine : le charbon devint de plus en plus nécessaire pour alimenter les machines industrielles, les locomotives et les bateaux. L'agriculture aussi bénéficiait de cette nouvelle énergie grâce à la généralisation de machines à battre le blé.

Mais c'est surtout l'expansion de l'industrie que l'invention de la machine à vapeur rendit possible. En quelques décennies, les sociétés européennes, jusqu'alors agraires et artisanales, allaient être métamorphosées, avec une rapidité sans précédent.

Claude Ribbe  
écrivain et colonel de réserve de l'armée de l'air

# Londres et Paris se dotent d'un métropolitain

Dès le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la construction d'un chemin de fer urbain, le métropolitain, est la solution qui s'impose aux municipalités de Paris et de Londres pour transporter des citadins toujours plus nombreux. Cette innovation révolutionne à jamais les modes de déplacement dans les villes.

## Des villes devenues tentaculaires

Au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses familles rurales rejoignent les villes pour proposer leur force de travail aux industries naissantes. Les cités croissent de façon exponentielle. En 1800, Paris est peuplée d'environ 550 000 habitants tandis qu'à la fin du siècle elle dépasse le million. Londres passe quant à elle de 950 000 à 7 millions d'habitants en un siècle. Cette augmentation de population s'accompagne d'une extension du territoire de la cité. En effet, dans un souci d'harmonisation urbaine, Londres et Paris absorbent des communes limitrophes. Ainsi, la ville de Paris annexe Belleville, Bercy, Grenelle ou Passy. Pour répondre à ces changements, les municipalités multiplient les possibilités de transport. À Paris, deux compagnies se partagent le transport des citadins. Les *Hirondelles*, compagnie fluviale, affrète des bateaux à vapeur ; la Compagnie générale des omnibus, des tramways tirés par des chevaux.

Ce trafic urbain arrive toutefois à saturation. Le train qui relie désormais la ville à la campagne apparaît comme une solution moderne et adaptée pour répondre à la demande de ces citadins toujours plus pressés. Toutefois, pour s'insérer dans le tissu urbain sans bouleverser la circulation des autres usagers, il faut adapter le gabarit du train ainsi que le tracé des rails. Les ingénieurs imaginent ainsi de nouvelles lignes posées sur des viaducs qui suivent les rues existantes ou qui empruntent des tunnels. Les deux solutions soulèvent des oppositions, notamment à Paris où les habitants craignent que ces viaducs ne défigurent les belles perspectives récemment élaborées par Haussmann. D'autres affirment que les citadins ne sont pas des taupes pour aller s'enterrer pour traverser la ville.

## La ville de Londres innove

En 1863, Londres est la première ville européenne qui opte pour un réseau souterrain reliant la gare de Paddington au quartier d'affaires de Farrington, distant de 4,8 km. Le premier métropolitain, que les Londoniens



DR

appellent désormais *The Tube*, fonctionne avec une machine à vapeur qui tire des wagons éclairés par des lampes à gaz. En 1874, le journal *Daily News* proclame alors « Pour la première fois dans l'histoire du monde, des hommes peuvent se déplacer dans des wagons agréables (...) en dessous des cimetières ». Cette nouvelle ligne qui dessert sept stations est bientôt complétée par d'autres qui quadrillent la ville. Cependant, à Londres, six opérateurs indépendants se partagent l'exploitation du métro sans réellement se concerter, ce qui ne manque pas de créer des désordres. Il faut fréquemment sortir d'une station et marcher pour assurer une correspondance avec une autre ligne.

## Le métro de Paris

Depuis 1851, l'État français souhaite relier les gares parisiennes entre elles par un réseau capable de faire rouler des trains à vapeur. À l'inverse, la ville de Paris défend le projet d'un train électrique dont le gabarit de 2,40 m lui permet de rouler dans des lignes souterraines. En 1895, devant la détérioration des conditions de circulation, et alors que Paris doit accueillir l'Exposition universelle et les Jeux olympiques en 1900, l'État renonce à son projet.

Le conseil municipal de Paris confie à l'ingénieur Fulgence Bienvenüe, qui a modernisé les égouts de la capitale, et à Edmond Huet la conception et la réalisation du « chemin de fer métropolitain ». Les travaux de creusement commencent en 1899. La première ligne, longue de 11 km, traverse la ville d'ouest en est. La ville de Paris exige que tout habitant soit au maximum à 400 m d'une bouche de métro. Il faut donc creuser dix-huit stations. L'ingénieur Jean-Baptiste Bertier invente un tramway souterrain électrique alimenté par un rail central, composé de trois voitures en bois et capable de circuler à 21 km/h.

Les travaux sont l'occasion de plusieurs prouesses techniques comme le creusement sous la Seine par des caissons immergés ou par cryogénie. Le viaduc d'Austerlitz traverse le fleuve d'une seule portée pour ne pas gêner la circulation des péniches. Il faut aussi édifier deux centrales électriques au charbon pour d'alimenter le réseau. Ce nouveau métropolitain est également à la pointe de l'architecture moderne. L'architecte Hector Guimard dessine en effet des courbes audacieuses pour les bouches d'entrée (édicules) et l'architecture de la station Bastille.

Le métro de Londres compte désormais un réseau de 420 km et 270 stations avec près de 4,8 millions de voyageurs par jour. Son homologue parisien, qui ne cesse de s'agrandir, transporte 5 millions de passagers par jour sur un réseau qui s'étend sur 219 km.

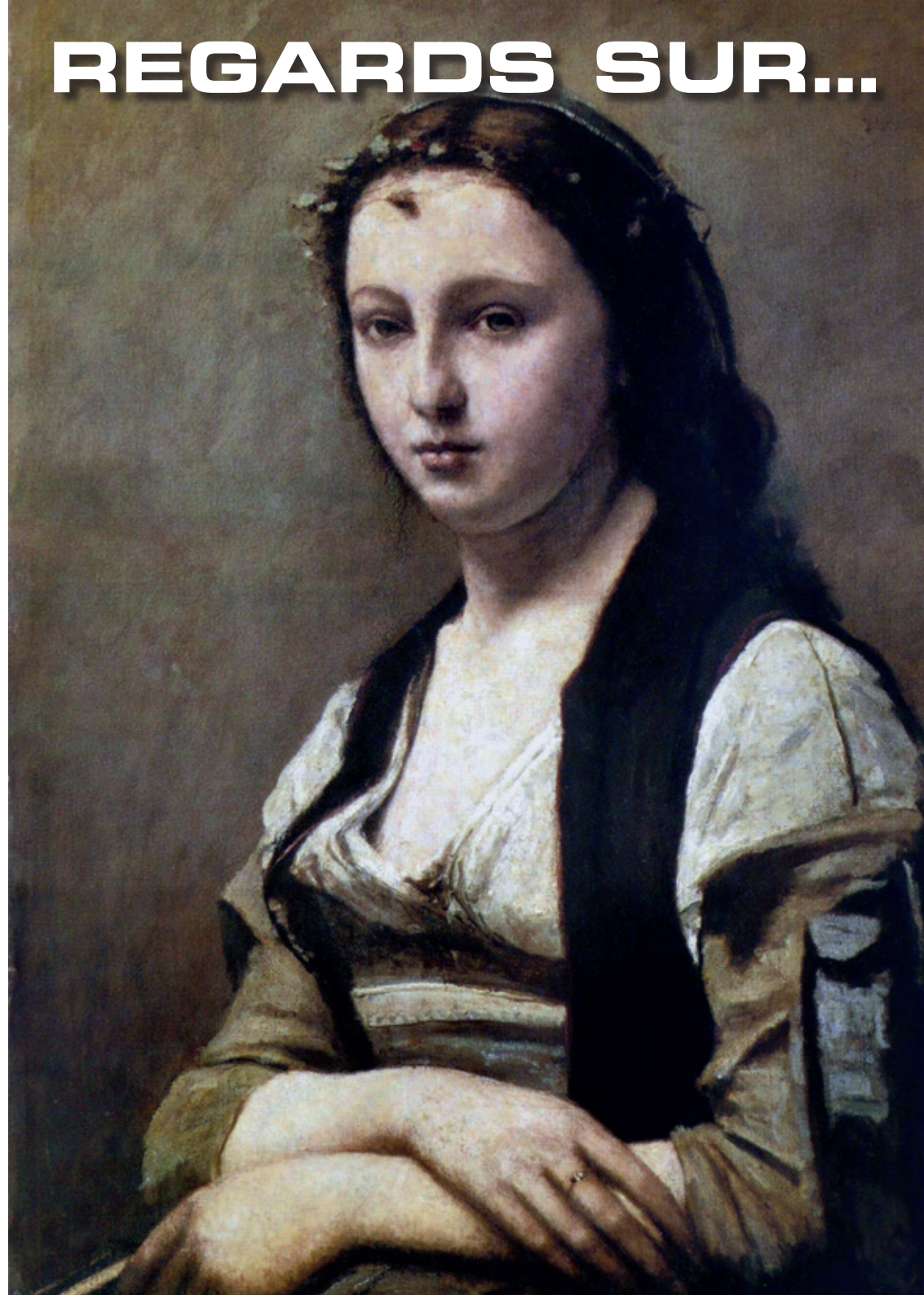
Sous la haute direction de M. François Pernot, professeur des Universités en histoire moderne

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA



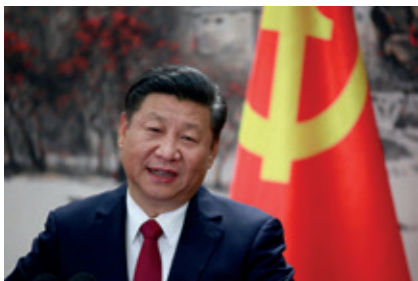
# REGARDS SUR...

Jean-Baptiste Camille Corot, *Femme à la perle*, Portrait de Berthe Goldschmidt, 1870, musée du Louvre.



# Les défis de la Chine de Xi Jinping

La Chine fait face à quatre défis majeurs pour devenir la première puissance économique dans la décennie 2020, objectif de Xi Jinping.



Le défi principal est la reprise en mains et l'assainissement du Parti. La raison en est simple. Le Parti communiste est l'ossature de l'État. Si le Parti se délite, l'État risque de sombrer puis la Chine d'éclater. Ce scénario s'est souvent réalisé dans l'histoire chinoise lorsqu'une dynastie corrompue, divisée en factions rivales, devient incapable de servir l'intérêt général. Ce risque est la hantise de Xi Jinping. Dès 2012, il déclarait : « *Des problèmes urgents doivent être résolus, notamment la corruption, l'éloignement du peuple de nombreux responsables du Parti et leur manque de sobriété.* » Il leur reproche aussi d'être arrogants et de servir leur propre intérêt avant celui du pays. Au long de son premier mandat il s'est efforcé de ramener le Parti au service de l'intérêt général. Et dans son rapport au 19<sup>e</sup> congrès il déclara que cette tâche n'était pas achevée et qu'il la poursuivrait avec détermination. Zhao Leji, président de la Commission centrale de contrôle disciplinaire du Parti, l'y aidera. Le dernier congrès a aussi décidé de renforcer la présence du Parti, épuré et assaini, dans toute la vie économique et sociale du pays.

Le second défi est de maîtriser la mer de Chine sans déclencher de conflit armé. Les motivations pour accaparer la mer de Chine sont principalement militaires : empêcher des pays hostiles de contrôler les détroits qui mènent de la mer de Chine au Pacifique et à l'océan Indien et de rendre crédible la dissuasion nucléaire. Si la principale base de sous-marins nucléaires de Yulin au sud de Hainan est surveillée par des navires hostiles qui contrôlent aussi les détroits, la dissuasion nucléaire chinoise n'est plus crédible. Une grande puissance doit disposer d'une marine de surface et de sous-marins nucléaires navigant sur tous les océans du monde. Contrôler toute la mer de Chine est un impératif stratégique auquel la Chine ne renoncera pas. Le dernier épisode est l'annexion du récif philippin de Scarborough Reef, en mars 2017.

Ce récif une fois aménagé et militarisé permettra à la Chine de contrôler le détroit de Bashi entre le sud de Taïwan et de Luzon au nord des Philippines, par où passent ses sous-marins nucléaires pour gagner le Pacifique. Jusqu'à maintenant la Chine ne rencontre pas de résistance à sa mainmise sur la mer de Chine.

Le troisième défi est, selon le vocabulaire du plan quinquennal, de « *réformer la structure de l'offre* », c'est-à-dire de faire régresser les industries traditionnelles, charbonnages, sidérurgie, cimenteries, assemblages, au profit des activités novatrices, numérique, intelligence artificielle, robotique... La Chine engage de très importantes ressources pour la recherche, l'innovation et la R&D. Et, comme toujours en Chine, il faut faire vite pour parvenir à accéder au rang de première puissance économique vers 2020. Mais ce défi est considérable. Des fonds de reconversion de la main-d'œuvre doivent permettre sans trop de dégâts sociaux de reconverter les salariés sacrifiés. L'effort semble porter ses fruits. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO) le nombre de demandes de brevets déposées par la Chine en 2016 dans le cadre du traité de Coopération sur les brevets (PCT), fut de 43 160, au troisième rang mondial, mais l'accroissement des demandes est le plus fort, 44,7 %.

Le quatrième défi est de conserver un taux de croissance et une aisance financière élevée pour financer l'expansion chinoise dans le monde. « *L'économie de marché socialiste aux caractéristiques chinoises* » soumet l'économie de marché à une planification impérative. Cette alliance entre marché et plan s'avère très efficace depuis Deng Xiaoping, son promoteur. Le taux de croissance fixé par le 13<sup>e</sup> plan quinquennal 2016-2020 à 6,5 % l'an est respecté. C'est la condition pour dégager les ressources financières permettant d'investir à l'intérieur et à l'étranger et de financer les objectifs de politique étrangère du pays. La nouvelle route de la soie continentale et maritime en est un qui tient à cœur à Xi Jinping.

Enfin il y a le défi du rejet de la démocratie. On ne peut éluder le risque que les Chinois finissent par se lasser de la censure, du contrôle du Parti sur la société et de la répression des dissidents. C'est une faiblesse inhérente à tout régime communiste de parti unique qu'on ne peut passer sous silence.

Philippe Delalande, économiste  
membre d'Asie21-Futuribles, auteur de *La Chine de Xi Jinping. Ambitions et résistances*,  
Paris, L'Harmattan, 2018

# Le droit de la guerre

« Droit de la guerre ». L'expression peut surprendre. La guerre ne serait-elle pas le non-droit, et le droit ne serait-il pas synonyme de paix ? Non. La guerre est une institution juridique. Le droit de la guerre existe, aussi ancien que la guerre, aussi ancien que le droit international, dont il constitue le cœur historique, en ses sources coutumières et conventionnelles.

Il comprend deux branches : le *jus ad bellum* et le *jus in bello*, le droit de la neutralité relevant des deux. D'autre part, les règles primaires (de fond) s'accompagnent de règles dites secondaires, établissant les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité d'un État ou de tout autre sujet de droit international en cas de dommage fautif ou d'infraction grave, soit les sanctions en cas de violation des obligations.

Le *jus in bello* ou droit de la guerre au sens strict (relatif à l'action de guerre, *warfare*, ou droit dans la guerre), euphémisé en « droit international humanitaire » (DIH), régit l'usage de la force armée en déterminant qui a le droit de faire la guerre et comment, autrement dit : qui sont les acteurs (les combattants, ou délégués du droit de guerre public, personnes physiques) et quels sont les instruments (les armements) et les modalités des conflits armés. Les principales sources conventionnelles du *jus in bello* sont les conventions de La Haye de 1907, les conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977, outre les traités sur des armements spécifiques (nucléaires, mésologiques, biologiques, chimiques, mines, armes à sous-munitions...).

Le *jus ad bellum* ou droit de la guerre au sens large (relatif à l'état de guerre, *war*, ou droit à la guerre), euphémisé en « droit de la sécurité internationale » (DSI), régit le recours à la force armée en déterminant qui a le droit d'ordonner la guerre et pourquoi, autrement dit, qui sont les auteurs (les belligérants, ou titulaires du droit de guerre public, personnes morales) et quels sont les causes ou les buts des conflits armés. La principale source conventionnelle du *jus ad bellum* est la Charte des Nations unies de 1945. L'identité entre *jus ad bellum* et DSI d'une part, *jus in bello* et DIH d'autre part, n'est pas complète car le DSI comprend le droit des alliances militaires en temps de paix, et le DIH, le droit de l'aide humanitaire en temps de paix.



DR

La Guerre, Marcel Gromaire, 1925, musée d'Art moderne de la ville de Paris.

Le *jus ad bellum* se décompose en un principe d'interdiction du recours à la force armée dans les relations internationales et en des exceptions à ce principe, qui sont en même temps des garanties du principe : la légitime défense des États face à une agression (étatique, voire non étatique), la sécurité collective ou l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies. S'ajoute le droit à la décolonisation armée au bénéfice des mouvements de libération nationale, créé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le *jus in bello*, lui, se décompose de trois façons : selon le contenu, selon les théâtres, selon le type de conflit.

1) Le *jus in bello* comprend le « droit de La Haye », relatif à la conduite des hostilités, et le « droit de Genève », relatif à la protection des victimes. Mais ces deux corps de règles tendent à s'imbriquer, c'est pourquoi on les désigne sous l'expression *jus in bello* ou DIH ou droit des conflits armés.

2) Le *jus in bello* se subdivise selon les théâtres en droit de la guerre terrestre, maritime, aérienne, voire aérospatiale et cyberspatiale. S'ajoute le droit de l'environnement, qui intéresse tous les théâtres. La guerre maritime et la guerre aérienne obéissant à une conduite opérationnelle différente de la guerre terrestre, malgré l'unification et la globalisation induites par le facteur aérien, aérospatial et cyberspatial, leur régulation juridique est nécessairement différente. Fondamentalement, la guerre dans les espaces (étatiques) terrestres soulève le problème des rapports entre les combattants et les civils, alors que la guerre dans les espaces maritimes et aériens (internationaux) soulève le problème des rapports entre les belligérants et les neutres.

3) Le *jus in bello* se découpe en droit des conflits armés internationaux et en droit des conflits armés non internationaux.

David Cumin  
maître de conférences (HDR) à l'université Jean Moulin - Lyon III, faculté de droit, EA4586, CLESID

# L'armée de l'air suédoise

## Une industrie au point

L'armée de l'air suédoise fut créée en 1926 par un amalgame des unités aériennes de l'armée de terre et de la marine. En 1936, quand les nuages menaçants d'une guerre commenceront de se montrer, le Parlement approuva une loi de programmation qui vise le renforcement de la défense. Cependant, il était trop tard pour faire un vrai réarmement ; il était surtout très difficile d'acheter des avions de guerre sur le marché international. En effet, le réarmement ne fut pas achevé avant 1948.

Cela fut une expérience importante. Si la Suède voulait maintenir son indépendance, il lui fallait avoir sa propre industrie d'armement. Les premiers avions d'après-guerre furent importés de l'étranger – surtout du Royaume-Uni (*Vampire*, *Venom*, *Hawker Hunter*). Cependant, le premier avion conçu en Suède, le *B-17* (B pour bombardement), volait déjà en 1940. Avec les 585 *J-29 Tunnan* [le Tonneau] (J pour chasse), l'armée de l'air suédoise fut pendant quelques années la quatrième armée de l'air du monde<sup>(1)</sup>.

L'industrie aérienne (SAAB fondée en 1937) joue un rôle très important depuis la guerre froide. Elle fournit l'armée de l'air avec des avions modernes et bien adaptés aux dures conditions suédoises. Mais elle fut aussi un gage pour la politique dite de neutralité, en montrant l'indépendance industrielle du pays, ce qui devint de moins en moins vrai lorsqu'elle fut de plus en plus dépendante de l'industrie américaine. L'industrie aérienne fut aussi un moteur technique pour toute l'industrie suédoise.

## Organisation et logistique

L'armée de l'air est organisée en flottilles. Une flottille correspond à une base aérienne française dotée de deux escadrilles d'une dizaine d'avions. Le nombre de flottilles est aujourd'hui de quatre dont une pour les hélicoptères. L'armée de l'air gère d'ailleurs tous les hélicoptères des forces armées.

Pendant la guerre froide, les escadrilles et leurs compagnies de soutien étaient des unités opérationnelles. La Suède opta davantage pour la dispersion des unités plutôt que pour la fortification, cette dernière méthode ne garantissant que la conservation des aéronefs et non celles des pistes. Des bases furent donc aménagées un peu partout en Suède en profitant de l'étendue du pays et de la présence de nombreuses forêts afin de compliquer les plans de frappes nucléaires, de réduire l'exposition aux frappes conventionnelles et d'assurer une meilleure capacité à résister. On utilisa souvent aussi des routes nationales renforcées comme pistes de réserve. En somme, il fut créé environ 200 pistes en Suède. Tout cela disparut après l'an 2000 quand les forces



DR

armées furent transformées en forces expéditionnaires et en même temps extrêmement réduites. Il n'y avait plus, croyait-on, un besoin de défendre la Suède.

L'armée de l'air participa en 2011 aux opérations en Libye avec des JAS 39 en rôle de reconnaissance.

## La défense moderne

Après l'agression russe contre la Géorgie et l'Ukraine, la politique de défense fit demi-tour. Désormais, c'est la défense du territoire qui est la priorité. Cependant, construire une défense crédible et moderne prend du temps – surtout quand le budget de défense est sévèrement limité. En effet, la Suède ne consacre que 1 % de son PNB aux forces armées. N'étant pas membre de l'OTAN bien que très proche de l'organisation, elle compte néanmoins sur une aide des Alliés en cas d'attaque.

Aujourd'hui l'armée de l'air dispose de 96 JAS-39 *Gripen* *C/D* qui seront remplacés par le nouveau JAS-39 E – mais le nombre sera ramené à 60 avions, nombre trop réduit compte tenu de la taille de la Suède dont la situation stratégique est liée avec la situation des pays Baltes, membres de l'OTAN, vis-à-vis de la Russie. Il y a aussi des avions de transport, de ROEM<sup>(2)</sup> ainsi que de veille aérienne et de commandement.

DR



En fonction de son expérience et de son positionnement dans le cycle de formation et d'entraînement, un pilote de chasse vole entre 80 et 160 heures par an, auxquelles s'ajoutent 20 à 50 heures en simulateur. Le JAS-39 est un avion multi-rôle : J pour chasse, A pour assaut et S pour reconnaissance. C'est la mission de chasse qui a la priorité. Pour l'assaut, on utilise des missiles RBS 15, comme la marine. Les *Gripen* sont interopérables avec les normes de l'OTAN.

Enfin, il faut mentionner que la défense sol-air appartient à l'armée de terre qui vient de se décider à acquérir le *Patriot* américain.

Comme les autres armées, l'armée de l'air a un personnel bien entraîné et un matériel techniquement avancé. Le grand problème est le faible nombre d'unités.

Pour le futur, le grand souci du chef de l'armée de l'air, le général Helgesson, est de tenir l'équilibre entre les composantes nécessaires : hommes, matériel, infrastructures, ainsi qu'entre les avions, le commandement et la logistique.

1. Voir Lars Wedin, « Le rôle de l'Armée de l'air dans la stratégie suédoise pendant la guerre froide », *Stratégie* n°102, 2013.

2. Renseignement d'origine électromagnétique.

Capitaine de vaisseau (CR) Lars Wedin de la marine suédoise  
membre de l'Académie de marine, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS)

# Le CyberSpark : la stratégie cybernétique israélienne résumée en un projet d'envergure

## Le CyberSpark

Le CyberSpark<sup>(1)</sup> est une *joint-venture* réunissant l'*Israel National Cyber Bureau* (INCB), qui dépend directement du Premier ministre, l'université Ben Gourion, plusieurs compagnies israéliennes et internationales spécialisées en cybersécurité et la municipalité de la ville de Beer-Sheva. Le projet, annoncé par le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en janvier 2014 et estimé à 9 milliards de dollars, vise à créer un écosystème proactif au sein duquel tous les acteurs essentiels au développement du cyber en Israël pourront se côtoyer, échanger et collaborer rapidement. L'industrie israélienne de la cybersécurité doit profiter *in fine* de toutes ces interactions humaines à l'instar des organisations militaires concernées.

Le CyberSpark est installé au cœur du *Gav Yam Neguev Technology Park*, zone regroupant plusieurs multinationales (IBM, Lockheed Martin, le centre d'excellence de DELL-EMC par exemple), des incubateurs ou encore le CERT israélien. L'université Ben Gourion est adossée à ce parc tout comme les centres technologiques de l'armée israélienne. Le déménagement des unités cybernétiques de Tsahal à Beer-Sheva, ainsi que celui des structures de renseignement spécialisées dans le cyber, n'est pas encore achevé. Il s'étale en effet jusqu'en 2021.

Le choix de Beer-Sheva, dans la région sud réputée moins dynamique, a été retenu afin de stimuler cette partie du pays. Une « *tax break* » a été mise en place en juillet 2014 pour encourager les jeunes à venir s'y installer, avec en outre la construction de centres commerciaux et de projets immobiliers afin de redynamiser la vie sur place. Beer-Sheva accueille par ailleurs l'université Ben Gourion, réputée pour son enseignement scientifique, technique et pour ses compétences en cybersécurité. C'était donc le lieu idéal pour mettre en relation les étudiants, les chercheurs et les industriels.

La ville est reliée par gare ferroviaire à une autre université de renom, le Technion de Haïfa. Ces deux universités se trouvent à équidistance, en train, de l'université de Tel-Aviv dont les recherches dans le domaine du cyber relèvent plus des sciences humaines (histoire géopolitique, psychologie...) que des sciences de l'ingénierie. Le CyberSpark est donc directement

connecté aux trois pôles principaux d'études du cyber en Israël, ce qui facilite ainsi les interactions entre étudiants, chercheurs, industriels et militaires travaillant à Beer-Sheva. Ces trois pôles d'excellence illustrent par ailleurs un point essentiel : en Israël, les compétences d'analyse touchant à la dimension humaine du cyber sont autant valorisées que les connaissances techniques.

## Une perception du cyber qui pousse à l'action

Pour les dirigeants israéliens, le cyber constitue la troisième révolution après celles de l'agriculture et de l'industrie. Pour eux, aucun pays ne peut prétendre dans les prochaines années à une croissance saine et durable sans avoir un secteur « cyber » fort et développé. L'objectif est très clairement de positionner Israël dans le trio de tête mondial avec l'espoir d'atteindre un jour la première place. Les aspects économiques et les questions de défense ne sont pas les seuls pris en compte par les responsables israéliens puisque ces derniers considèrent le cyber comme un outil diplomatique puissant permettant à Israël de s'ouvrir au monde en nouant de nouvelles relations avec des pays jusqu'ici récalcitrants ou prudents, tout en renforçant dans le même temps les collaborations déjà existantes.

L'État joue un rôle actif et moteur. Avec la création du CyberSpark, le gouvernement ne se contente pas de soutenir séparément chacun des acteurs, il met tout en œuvre pour réaliser un décloisonnement et une symbiose entre eux afin d'éviter la dispersion et la perte de connaissance tout en favorisant et en encourageant le partage d'expérience, l'émulation, la mise en commun d'un savoir-faire propre à chacun dans leur secteur respectif.

Le « CyberSpark » reflète également les piliers de la stratégie cybernétique israélienne : soutenir l'éducation des plus jeunes dès le collège-lycée, financer des bourses universitaires pour encourager les étudiants à s'orienter vers des études dans le domaine du cyber, mettre en place et favoriser les collaborations entre industriels, créer un écosystème dans lequel des centres de R&D puissent éclore et proposer des idées et des solutions, faire en sorte que l'armée puisse bénéficier de ce dynamisme pour développer ses capacités offensives et défensives et au final permettre à l'industrie du cyber de connaître une croissance forte. Les objectifs sont ambitieux. La stratégie mise en œuvre aussi. Les résultats sont pour la plupart au rendez-vous. Un cas d'école dont de nombreux pays peuvent sans aucun doute s'inspirer.

1. Ou « étincelle cybernétique. »

# La conscription dans l'armée suisse

Depuis 1815, la Confédération helvétique applique une politique de neutralité. Cependant, pour la défense de son territoire, elle dispose d'une armée de conscrits. Les jeunes Suisses doivent ainsi effectuer régulièrement des périodes d'instruction militaire obligatoires.

## Organisation

L'article 58 de la Constitution fédérale suisse précise : « *La Suisse a une armée et celle-ci est organisée essentiellement selon le principe de l'armée de milice. (...) La mise sur pied de l'armée relève de la compétence de la Confédération* ».

Forte de 100 000 hommes, l'armée suisse est articulée autour de quatre divisions territoriales, des brigades mécanisées, une armée de l'air, une base logistique et une aide au commandement.

En 2003, le projet de réforme *Armée XXI*, approuvé par référendum prévoit de réduire les effectifs de l'armée helvète. Ainsi, entre 2004 et 2011, les effectifs passent de 524 000 à 220 000 dont 80 000 réservistes. La durée du service est portée de 300 à 260 jours pour les simples soldats et à 600 jours pour les officiers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'armée suisse connaît une nouvelle organisation qui vise à regrouper les unités. Le chef de l'armée est ainsi bientôt à la tête de trois domaines : engagement, soutien et instruction. L'engagement est assuré par le commandement des opérations qui planifie et dirige l'ensemble des missions. La base logistique de l'armée (BLA) et la base d'aide au commandement (BAC) assurent le soutien. La BLA fournit à l'armée les prestations logistiques (véhicules, carburants, uniformes et munitions) et sanitaires. Elle assure aussi l'entretien des 25 000 ouvrages d'infrastructures. Pour sa part la BAC dispose de moyens dans les domaines des techniques, de l'information et de la communication (TIC). Enfin, le commandement de l'instruction planifie et organise la formation. Pour assurer le fonctionnement des centres d'instruction ou le pilotage des aéronefs de combat, l'armée suisse dispose d'un contingent de 3 600 soldats professionnels.

## Une « milice » de conscrits

Les conscrits sont répartis par date d'incorporation dans trois groupes : deux d'active et un de réserve. Les *Élites* regroupent les jeunes gens âgés de 19 ans à 32 ans. À partir de 33 ans et jusqu'à 42 ans, ils sont reversés dans la *Landwehr* puis à partir de 43 ans, jusqu'à 50 ans, dans la *Landsturm*, la ré-

serve. Chaque conscrit, selon sa formation ou ses compétences, intègre les différentes troupes (d'infanterie, d'artillerie, d'aviation, de sauvetage, de génie, sanitaire, blindée, d'aide au commandement ou de défenses anti-aérienne). Il peut aussi recevoir une affectation dans les forces spéciales ou dans la police militaire. En cas de mobilisation, les *Élites* sont déployées aux frontières et aidés si nécessaire par la *Landwehr*. La *Landsturm* pour sa part est utilisée à l'arrière pour des missions logistiques.



## Déroulement de la formation

Dans l'année de leurs 18 ans, tous les jeunes hommes doivent obligatoirement participer à une journée d'information. Les femmes sont admises sur volontariat dans les mêmes conditions que les hommes. Elles sont actuellement plus de 2 000. Les personnes qui, pour des raisons de conscience, ne souhaitent pas manipuler des armes peuvent, sur demande et après l'avis d'une commission, effectuer un service civil.

L'année suivante, les jeunes sont convoqués à des tests pour évaluer leur condition physique et psychologique. Un contrôle de sécurité est aussi réalisé pour s'assurer que la recrue peut se voir attribuer une arme sans risque pour la sécurité de l'État. En effet, chaque militaire reçoit pour la totalité de son service militaire un équipement complet (arme comprise) qu'il conserve à son domicile. Il doit en assurer l'entretien et le bon fonctionnement.

Après l'étude de ces tests, les jeunes Suisses sont affectés pour 18 semaines dans une *école de recrues* pour suivre une formation militaire. À l'issue de cette instruction, les cadres, qui sont recrutés sur volontariat, intègrent au choix une École de sous-officiers ou d'officiers selon leur armée d'appartenance. Les jeunes qui sont titulaires d'une licence de pilote civil peuvent demander à voler sur les appareils militaires après avoir satisfait à des examens spécifiques.

Ainsi, le service militaire suisse consiste en 18 semaines d'école de recrues et des cours de répétition (3 semaines) par an jusqu'à ce que chaque milicien ait atteint la durée prescrite selon son grade terminal dans la milice (minimum, 260 jours).

Les jeunes gens ont la possibilité d'opter pour un *service long* qui permet d'effectuer la totalité du service obligatoire en une seule fois. Durant cette période, ils perçoivent la totalité de leur salaire civil.

Les Suisses sont très attachés à une armée citoyenne. En effet, en 2013 une proposition de loi sur l'abolition de la conscription est rejetée par référendum avec 73 % des voix.

Sous la haute direction du colonel Alexis Merdaci, attaché de défense près l'ambassade de France en Suisse

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

## Retour sur le concept de dissuasion

La manœuvre visant à détourner un individu ou un gouvernement de la réalisation d'un projet qu'il a conçu fait partie de l'histoire de l'humanité. Elle s'effectue par la persuasion ou par la coercition, par le conseil ou par la menace. Elle conduit le sujet concerné à se représenter le rapport entre les avantages et les inconvénients de sa conduite. Dans le domaine militaire, la pratique dissuasive s'exprime tout au long de l'histoire. Cependant l'irruption de l'arme nucléaire, porteuse de capacités de destruction instantanée et démesurée, a introduit une rupture décisive. On doit donc considérer deux périodes : avant et après l'existence des armes nucléaires, sachant que tous les États peuvent adopter une posture dissuasive mais seul un petit nombre d'entre eux dispose de cet atout.

La dissuasion ante-nucléaire comporte deux catégories : la dissuasion de la guerre et la dissuasion dans la guerre.

La première consiste à convaincre l'adversaire que le coût d'acquisition de l'enjeu convoité sera supérieur aux pertes en cas d'échec de son entreprise. Le défenseur peut rationnellement espérer qu'il renoncera à son projet d'agression. La guerre n'aura donc pas lieu.

La seconde consiste à convaincre l'ennemi qu'une opération offensive risquerait d'être trop coûteuse en montrant ou en faisant croire à des capacités de défense si redoutables qu'il est rationnellement préférable de renoncer à cette éventualité. C'est affaire de lieu et de mode d'action. Les fortifications notamment les murs (celui d'Hadrien ou de l'Atlantique) bardés de garnisons et de projectiles peuvent produire un effet dissuasif.

Inversement, la concentration des forces sur un théâtre semblera assez formidable pour dissuader l'ennemi de défendre le secteur et pour l'amener à se retirer sur des positions qu'il jugera plus favorables. Tel était le cas de la VIII<sup>e</sup> armée menacée d'encerclement et d'anéantissement dans Stalingrad. Paulus préconisait la seule solution rationnelle : une retraite qui eût permis d'éviter un désastre. Mais Hitler ne fut pas dissuadé par l'ampleur des forces russes engagées et enjoignit à Paulus de se maintenir.

La dissuasion conventionnelle est d'autant plus incertaine et instable que « la probabilité d'occurrence de la riposte ne garantit jamais une perte exorbitante dépassant la valeur de l'enjeu. Il est donc toujours possible de "jouer",

de s'essayer à la guerre, en considérant que la défaite n'apportera qu'un préjudice limité dont aisément il sera possible de récupérer »<sup>(1)</sup>. C'est cette liberté que réduit brutalement l'arme nucléaire dès lors que chacun des adversaires en est détenteur.

La dissuasion nucléaire a été énoncée en France dès 1960 par le général Gallois : « La dissuasion résulte de deux données technico-militaires :

– l'impossibilité de trouver une parade suffisante aux effets d'un armement thermonucléaire qui, même s'il n'atteignait ses objectifs qu'en très petite quantité, y matérialiserait des dommages insupportables ;

– la démesure du risque qu'il faudrait prendre à recourir à un échange de coups nucléaires. »<sup>(2)</sup>

Par la suite, le général Lucien Poirier a énoncé la loi de l'espérance politico-stratégique qui régit toute dissuasion. D'après cette loi, pour qu'un État en agresse un autre, il faut qu'il espère pouvoir obtenir un gain supérieur aux risques que sa tentative d'agression lui ferait courir<sup>(3)</sup>. C'est sur cette base probabiliste que le Centre de prospective et d'évaluation du ministère des armées a construit en 1966 le modèle particulier à la France, puissance moyenne, dit du faible devant le fort.

D'une part, l'exceptionnalité de l'arme nucléaire modifie la relation risque/enjeu. Car celui-ci doit être d'une extrême importance pour se mesurer à la perspective d'une frappe nucléaire dévastatrice. D'autre part, elle déplace le calcul de l'agresseur qui doit désormais mesurer la crédibilité à la fois sur les plans physique (les moyens) de la menace, et psychologique, c'est-à-dire la résolution du dissuadeur à actualiser la menace en passant du virtuel au réel.

La dissuasion nucléaire comporte deux modes : par déni de capacité (*denial*) et par menace de représailles (*punishment*). La dissuasion par déni de capacité consiste à persuader l'agresseur qu'il n'arrivera pas à ses fins ; la dissuasion par menace de représailles est celle que permet la survie d'une capacité de frappe en second garantissant la crédibilité des représailles dans le cas d'une attaque en premier qui se voudrait désarmante.

1. François Géré, *La pensée stratégique française contemporaine*, Paris, Economica, 2017, p. 105.

2. Pierre-Marie Gallois, « Attitude des opinions publiques ... » Cours de Paris 1, cité dans François Géré, *La pensée... Op. cit.*, Paris, Economica, 2017, p. 79-80.

3. Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977, p. 167.

# Corée du Nord : guerre froide en Extrême-Orient

Le « Pays du matin clair et frais » est un régime totalitaire autocratique. Dans son espace régional, le pays est enclavé entre trois puissances nucléaires : États-Unis, Russie, et Chine. Son chef, Kim Jong-un, menace tout à la fois son voisin du Sud et le Japon tout en entretenant une propagande agressive envers les États-Unis. Mais la Corée du Nord est aussi la première monarchie communiste. Kim Jong-un est le fils du *leader* Kim Jong-il et le petit-fils de Kim Il Sung, fondateur de la république démocratique de Corée. Dans cet univers orwellien, le culte de la personnalité ajoute plus encore à la terreur sur une population encasernée et l'essai nucléaire de forte puissance du 3 septembre 2017 a inauguré une phase nouvelle dans le traitement à appliquer à ce dossier.

## La Corée du Nord : un échec du régime de non-prolifération

L'origine des ambitions de Pyongyang est lointaine. Au début des années 1960, la Chine refusant toute coopération nucléaire, le pays se tourne vers Moscou qui lui livre un réacteur de recherche. En juillet 1977, un accord est signé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Moscou, ce qui permet de placer les installations sous le contrôle de l'agence de Vienne. Le défi nord-coréen saisit le monde le 10 janvier 2003, lorsque Pyongyang décide, unilatéralement, de quitter le traité de non-prolifération. Le 9 octobre 2006, une première onde sismique d'un choc souterrain est repérée à Punggye-ri. Commence alors le feuilleton mettant en scène l'édification de cet arsenal et une rhétorique agressive. À ce jour, nous comptons six tests nucléaires. Le dernier, le 3 septembre 2017, est crédité d'une puissance de 100 kilotonnes, soit huit fois l'arme d'Hiroshima. Le 5 avril 2009, un engin Taepodong démontre une capacité à longue portée, ce que confirment en 2017 les six lancements du nouvel engin intercontinental Hwasong-12A. Malgré le retrait des armes nucléaires tactiques américaines en Corée du Sud en 1991, le programme nucléaire nord-coréen se poursuit, à la suite de l'échec de toutes les négociations.

On ne sait rien sur l'état réel des quelques armes nucléaires de Kim Jong-un. Une certitude : l'objectif est de les intégrer à un missile. Seul un essai réel permettrait de lever le doute. Au stade actuel, est-ce encore bien nécessaire ? Le pays aligne aussi des forces conventionnelles considérables et compte des milliers de



tonnes d'armes chimiques et biologiques. L'arme nucléaire autorise maintenant une rhétorique plus agressive. L'armée dispose aussi d'engins à courte portée suffisants pour viser Séoul qui est seulement à 60 km de la frontière. Du reste, en cas d'affrontement, le Nord peut déverser sur le Sud 20 milliards de m<sup>3</sup> d'eau retenus par le barrage sur le Pukhan.

## Que faire ?

L'option militaire est exclue. Pour les Nations unies, l'idéal serait d'obtenir un démantèlement de ce complexe nucléaire. Pressions et sanctions économiques dans la continuité de la résolution 1718 du 16 octobre 2006 s'avèrent encore sans effet. Mais plusieurs scénarios se dessinent. Le premier, ne rien faire. Il s'agit donc d'accepter le fait accompli, en comptant sur la dissuasion nucléaire pour fixer Pyongyang. Cette stratégie de dissuasion est aujourd'hui exercée par Washington. La France s'est associée à cette démarche, comme affirmé par le président Emmanuel Macron puis par Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères (BFM, 7 février 2018). Toute agression nucléaire de Kim Jong-un se traduirait par une riposte d'anéantissement, comme le rappelle Donald Trump. L'autre scénario consiste en une dénucléarisation à l'image de l'Afrique du Sud en 1990. Autant dire, de la fiction. Il imposerait plusieurs conditions, aucune n'étant réunie : un changement de régime, un traité de paix et, pour le moins, la volonté de démanteler le programme. Cela est compliqué, l'arsenal nord-coréen ayant imposé des sacrifices inouïs. La solution rêvée pourrait passer par une réunification des Corées liée à une obligation de dénucléarisation.

L'atome militaire s'est maintenant durablement installé dans la péninsule. La situation est actée, comme observé lors des JO de Pyongyang, pour que ceux-ci se passent bien. Pour autant, la Corée du Nord doit être surveillée de très très près, le danger reposant sur son potentiel proliférateur. Cette situation en Extrême-Orient est venue bloquer incidemment la mise en œuvre de l'article 6 du traité de non-prolifération (TNP) qui invite les États nucléaires à entreprendre une réduction de leurs arsenaux. Cette situation entretient aussi une dynamique d'armement, en particulier dans les défenses anti-missiles.

Philippe Wodka-Gallien  
Auteur de *Guerre froide, épisode II ? Dissuasion et diplomatie à l'épreuve*, Lavauzelle, 2016



# Le dialogue social

**La première loi instituant le dialogue social a été adoptée le 19 mars 1919. Complétée par les accords de Matignon en 1936 puis par les lois Auroux en 1982, elle a introduit de nouvelles dispositions encore aujourd'hui au cœur des négociations collectives. Le dialogue social constitue en France un moyen de régulation suppléant à la loi dans le monde du travail. Il s'est adapté progressivement à un environnement économique de plus en plus complexe.**

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le dialogue social inclut tous les types de négociations, de consultations ou d'échanges d'information entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, selon des modalités diverses, sur des questions politiques, économiques et sociales, et qui présente un intérêt commun. Sa mission première : le consensus.

## Dialogue social et consensus

Ces échanges permettent de favoriser le consensus entre les principaux acteurs du monde du travail et d'encourager la participation démocratique. Ils permettent aux branches concernées d'adapter les règles issues du Code du travail ou des accords nationaux interprofessionnels aux spécificités et aux besoins de l'activité selon l'aspect de la conjoncture économique. Il s'agit de mettre en place des actions pour valoriser la branche et d'accorder des avantages aux salariés sans nuire à la compétitivité de l'entreprise. Le dialogue social est un procédé typique de la France quand par exemple les pays anglo-saxons privilégient la régulation par le contrat et par le juge, et l'Allemagne, le modèle de cogestion dans l'entreprise où les négociations permettent une bonne régulation.

## Les différentes formes du dialogue social

Le dialogue social permet de résoudre les questions économique et sociale, de promouvoir la bonne gouvernance, de favoriser la paix et la stabilité sociale et de stimuler l'économie. Il peut prendre plusieurs formes :

- bipartite, quand il intègre les travailleurs et le chef d'entreprise, ou les syndicats et l'organisation des employeurs. Néanmoins, le Gouvernement peut intervenir indirectement.
- tripartite, quand le Gouvernement participe officiellement aux négociations.

Dans tous les cas, l'État a le devoir de participer au dialogue social, que ce soit de manière directe ou indirecte afin d'aider à créer un climat politique et social stable en facilitant l'action libre des organisations de travailleurs et d'employeurs autonomes. Il se doit de mettre un cadre juridique et institutionnel à disposition des syndicats et des organisations professionnelles.

Par ailleurs, le processus peut être informel et/ou institutionnalisé, national ou régional, interprofessionnel et/ou sectoriel.

## Les conditions d'établissement du dialogue social

- Plusieurs conditions sont indispensables pour établir la communication :
- une organisation de travailleurs et d'employeurs indépendants, dotés des compétences techniques nécessaires et ayant accès aux informations utiles,
  - une volonté politique d'engager le dialogue social affirmée et partagée,
  - le respect des droits fondamentaux tels que la liberté syndicale et de négociation collective,
  - un soutien institutionnel approprié.

À ce titre, le Bureau international du travail (BIT) aide ses États membres à mettre en place et à renforcer les cadres légaux, les institutions, les dispositifs ou les processus, et à promouvoir le dialogue social pour favoriser l'établissement d'un consensus, le développement social et économique et la bonne gouvernance.

## Le dialogue social aujourd'hui

Les grandes ruptures qui ont contribué à l'évolution du dialogue social correspondent à l'arrivée au pouvoir du Front populaire en 1936, puis à la crise de mai 1968, qui a redessiné les rapports sociaux au sein de l'entreprise. Néanmoins, le dialogue social est réellement entré dans les pratiques en 1981, à la suite de la victoire de l'Union de la gauche. Aujourd'hui, le Gouvernement a souhaité réformer le dialogue social dans la continuité de la réforme du Code du travail (2016) et du modèle social, à travers la démocratie directe. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le dialogue social dispose d'une unique instance de représentation du personnel. Les salariés peuvent désormais user du droit d'expression directe collective pour faire part de leur sollicitation auprès de l'entreprise, par le biais des technologies numériques. Dans les TPE et dans les PME, qui représentent 95 % des entreprises, l'instauration d'un dialogue social n'est plus obligatoire. Un accord collectif, qui prévaut sur le contrat de travail, peut être proposé par l'employeur, accepté par les salariés à la majorité. Le décret du 28 novembre 2017 détermine la composition et la fonction des observatoires d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation, chargés de favoriser et d'encourager le développement du dialogue social et la négociation collective au sein des entreprises.

En France, le dialogue social est ancré dans la tradition pour permettre d'aller vers le consensus entre les salariés et leur patron. Sa mise en œuvre, protéiforme, est aujourd'hui en pleine mutation.

*Sous la haute direction de M. Gérard Teboul, professeur de droit public à l'université Paris XII*

Adjutant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

## Cannae (-216) : la bataille éternelle

Parmi les centaines de batailles notoires qui émaillent l'histoire de l'humanité, seule quelques-unes restent ancrées dans notre mémoire collective. Parmi elles, une bataille en particulier exerce une fascination qui n'a jamais connu de répit : Cannae. Depuis cette confrontation mémorable, l'improbable manœuvre réalisée par Hannibal face aux redoutables légions romaines n'a cessé de faire rêver des générations de soldats.

L'affrontement eut lieu le 2 août de l'an 216 avant notre ère dans le sud de l'Italie. Rome et Carthage étaient en conflit depuis plusieurs décennies, dans le cadre des guerres puniques. À l'issue de la première guerre, Carthage avait perdu sa supériorité maritime et Hannibal, enfant au moment des faits, s'était juré de venger cet affront et de mettre Rome à genoux. Au début de la seconde guerre punique, Hannibal, parti d'Espagne, surprit l'adversaire en contournant la Méditerranée par les Alpes – avec ses éléphants – avant d'engranger plusieurs succès notoires dans le nord de l'Italie. Menacée de perdre la guerre, Rome devait impérativement redresser la barre et elle mit en œuvre tous les moyens disponibles pour vaincre et repousser l'envahisseur.

Ce duel classique entre une armée de légionnaires hautement professionnalisée et un assortiment de mercenaires hétéroclites tourna rapidement à l'avantage des seconds. Hannibal, qui avait réussi à cacher le gros de son armée jusqu'au déclenchement des hostilités, attira l'infanterie romaine dans un piège mortel dont elle ne put s'extirper, les Carthaginois réalisant alors un double enveloppement de l'ennemi qui se retrouva totalement enfermé sans aucune porte de sortie. À la fin de la journée la plus terrible de leur histoire, les Romains déplorèrent 65 000 pertes, dont 55 000 tués, alors qu'Hannibal ne comptait que 6 000 victimes dans ses rangs.

La victoire, totale, eut pourtant l'effet inverse de celui escompté. Inexpliquablement, Hannibal hésita à se projeter sur Rome alors que celle-ci adoptait une stratégie de temporisation qui s'avéra payante : en -202, à Zama en Tunisie, Hannibal subit la loi de Scipion qui mit ainsi un terme à la seconde guerre punique. Cannae, considéré depuis comme le plus grand chef-d'œuvre stratégique de tous les temps, avait débouché au bout du compte sur une défaite. Qu'importe, la légende était désormais écrite et elle n'allait que s'amplifier avec le temps.



« Mort d'Aemilius Paulus à la bataille de Cannes », John Trumbull, 1773, Yale University Art Gallery.

L'historiographie romaine fit grand cas de cet épisode et, fait rarissime, cette bataille perdue fut célébrée par les vaincus, qui applaudirent le génie de celui qui l'avait conçue et mise en œuvre. Au-delà du résultat, c'est la dimension esthétique de cette bataille qui avait fait de ce duel meurtrier un chef-d'œuvre comparable aux plus grandes productions artistiques.

Par la suite, grâce notamment à la diffusion de la culture latine en Europe, la bataille suscita un intérêt soutenu mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, période de transformation profonde de la guerre, que Cannae accéda véritablement à sa dimension mythique. L'apport de la science couplée à l'idéalisme positiviste de la période incita les stratèges de l'époque à s'inventer un idéal-type dont ils trouvèrent la formulation historique dans la manœuvre d'Hannibal à Cannae. De la théorie à la pratique, il n'y avait qu'un pas, rapidement franchi par Alfred Schlieffen qui allait s'échiner durant de longues années à élaborer un plan d'attaque de la France calqué sur la stratégie d'enveloppement du Carthaginois. Ce plan, ce sera le fameux plan Schlieffen que Moltke tentera de mettre en application en 1914.

L'échec allemand de 1914 n'empêchera pas les Soviétiques de se tourner à leur tour vers Cannae durant l'entre-deux-guerres. Isserson, l'un des stratèges les plus en vue de la période (il est ami de Joukov, le futur architecte de la victoire soviétique), nourrit pour cette bataille la même obsession que Schlieffen et Stalingrad constituera en quelque sorte un enveloppement hannibalien à grande échelle. Côté américain, Eisenhower fut un adepte de la manœuvre, comme nombre de stratèges allemands, Hitler compris. Plus près de nous, Norman Schwartzkopf dira s'être directement inspiré de Cannae dans le cadre de la défaite de Saddam Hussein.

Aujourd'hui, alors que nous entrons de plain-pied dans l'ère de la guerre numérique et cybernétique, Hannibal continuera-t-il d'exercer la même fascination sur les stratèges du XXI<sup>e</sup> siècle ? Plus que jamais, l'idée d'envelopper et de paralyser l'adversaire semble être dans l'air du temps et le modèle de la bataille de Cannae n'est pas près de s'effacer de l'imaginaire militaire.

Arnaud Blin  
chercheur associé à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS)

# La bataille de Trafalgar

La bataille de Trafalgar a marqué les esprits, comme victoire triomphale pour les Britanniques, comme défaite confinant à la déroute et à l'humiliation du côté français et parfois espagnol. Comment s'est-elle déroulée ? Comment expliquer son aboutissement si dramatique ?

## Le contexte : la France napoléonienne face à son ennemi le plus coriace

Depuis 1792-1793, la France est en guerre contre d'autres pays européens, et presque toujours contre le Royaume-Uni. Après la brève « paix d'Amiens » (1802-1803), les hostilités reprennent. Napoléon voudrait en finir avec son principal ennemi dont la ténacité est rendue possible par sa supériorité maritime et commerciale sur les autres puissances européennes. Napoléon reprend donc en s'en inspirant les plans préparés (et jamais réalisés) sous l'Ancien Régime, en cas de guerre avec l'Angleterre, qui prévoient l'invasion directe de la Grande-Bretagne. L'ennemi ayant une meilleure maîtrise des mers et en particulier de la Manche, le déploiement d'une flottille pour transporter un corps expéditionnaire substantiel ne saurait réussir qu'à trois conditions.

Il s'agirait tout d'abord d'avoir une expédition suffisamment étoffée en navires et en hommes. C'est l'objet du camp de Boulogne qui – à l'aide parfois d'autres ports locaux – rassemble en 1805 le nécessaire en moyens et en soldats. Ensuite, il faudrait avoir une flotte puissante. Enfin, il faudrait que la *Royal Navy* soit diminuée d'une manière ou d'une autre. Les procédés utilisés pour rendre effectives ces conditions – et leur échec – sont à l'origine de la bataille de Trafalgar.



Le *Redoutable*, combattant le *Victory* (vaisseau amiral anglais) à sa gauche et le *Téméraire* à sa droite. Nelson est alors blessé mortellement par un tireur du *Redoutable* (tableau de Louis-Philippe Crépin, 1807).

## La stratégie française : rassembler une flotte puissante tout en égarant la *Royal Navy*

Le plan mis au point l'année précédente par l'amiral Latouche-Tréville – décédé peu après – est mis en œuvre de mars à mai 1805. À une partie de la flotte française commandée par l'amiral Villeneuve s'adjoignent des navires alliés espagnols, qui parviennent ensemble à déjouer le blocus anglais et à cingler vers les Antilles. Enfin informée de la manœuvre, la flotte britannique

du vice-amiral Nelson parvient à son tour dans les Caraïbes début juin. Alors, au plus vite, Villeneuve retourne vers l'Europe pour arriver le premier dans la Manche. Mais au terme de péripéties dues à la météorologie, à un accrochage avec une escadre anglaise au large du cap Finistère et à plusieurs fausses informations, la flotte de Villeneuve se retrouve à Cadix en juin avec des navires et avec des équipages en mauvais état. Il y reste bloqué par la *Royal Navy* à partir d'août. Le plan de Napoléon a échoué. Celui-ci donne l'ordre à Villeneuve de cingler vers la Méditerranée et prévoit son remplacement.

## Le triomphe de la tactique britannique

Le 20 octobre 1805, la flotte composée de 33 vaisseaux – 18 français, 15 espagnols – quitte Cadix pour Gibraltar, sous le commandement de Villeneuve, secondé par le vice-amiral espagnol Gravina. Le combat est engagé le lendemain contre les 27 vaisseaux britanniques menés par Horatio Nelson. Celui-ci entend appliquer de nouveau la tactique déjà mise en œuvre lors de précédentes batailles. Sous l'Ancien Régime, les affrontements entre marines militaires se faisaient en lignes de files parallèles. Nelson attaque ses ennemis en se déplaçant en perpendiculaire par rapport à eux et non plus en parallèle. Ainsi, à Trafalgar, il répartit ses vaisseaux en deux groupes pour couper la ligne française. Informé de cette tactique déjà utilisée, Villeneuve se contente de resserrer l'écart entre les navires et de préparer en retrait une deuxième colonne chargé d'encercler les premiers navires britanniques. Mais la houle et la médiocre qualité des navires et des équipages espagnols et français rendent ces manœuvres impossibles. C'est donc le massacre. Treize navires français et neuf espagnols sont coulés ou capturés ; environ 4 500 hommes sont morts, contre 400 chez les Anglais – dont Nelson. La qualité de la tactique couplée à celle des navires et des marins britanniques font la différence.

## Les conséquences : Nelson héroïsé, Villeneuve disgracié, l'Angleterre maîtresse des mers

Même si la flotte française retrouve ses effectifs par la suite, elle manque de grands chefs et d'équipages suffisamment compétents. Elle gêne l'Angleterre, mais ne peut la vaincre. Pour certains historiens, « *Trafalgar a permis Waterloo* ». Horatio Nelson acquiert après sa mort un immense prestige en Angleterre et parfois dans l'Empire britannique. Des lieux sont nommés en son honneur et des monuments sont construits, en particulier la statue de Trafalgar Square à Londres. Quant à Villeneuve, emprisonné par les Anglais puis relâché l'année suivante, il est disgracié par Napoléon. Il se suicide en juin 1806. On ne sait toujours pas où il est enterré.

# Les grands travaux sous la V<sup>e</sup> République

Le 20 juin 2006, le président de la République Jacques Chirac inaugure à Paris le musée des Arts premiers. Ce monument est le dernier chantier d'envergure qui clôt une série de constructions voulue par les différents présidents de la V<sup>e</sup> République.

## La politique des grands travaux

Les premiers présidents de la V<sup>e</sup> République, même s'ils s'en défendent parfois, s'inscrivent dans la longue lignée des monarques constructeurs. Cette politique, dite des « grands travaux », répond à plusieurs critères : la majorité de ces réalisations sont issues d'une volonté personnelle du président de construire un monument capable de laisser une empreinte durable dans l'Histoire. Cette démarche s'accompagne parfois d'un ambitieux plan culturel qui vient s'insérer dans un important aménagement urbain. Pour édifier ces nouveaux bâtiments, le président définit un cahier des charges avant de lancer un concours international d'architecture.

## Le centre Beaubourg et le musée d'Orsay

Georges Pompidou décide en 1969 de créer un centre culturel à l'architecture résolument moderne pour compléter l'aménagement du centre de Paris, laissé vacant après la destruction des Halles. Mais c'est son successeur, Valéry Giscard d'Estaing, qui inaugure en 1977 le centre Beaubourg, un bâtiment tubulaire imaginé par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers. La même année, le président arrête le projet du musée d'Orsay pour exposer les œuvres d'art européen produites entre 1848 et 1914. Pour ce nouveau chantier, il ordonne de transformer la gare du chemin de fer d'Orléans, un bâtiment désaffecté situé au bord de la Seine. Valéry Giscard d'Estaing prévoit aussi la création d'un Musée des sciences et de l'industrie sur le parc de la Villette anciennement occupés par des abattoirs, mais sa défaite électorale de 1981 met en sommeil le projet.

## Les grandes opérations d'architecture et d'urbanisme sous François Mitterrand

François Mitterrand, qui lui succède, fait de la culture un pilier de son programme électoral. À son arrivée au pouvoir en 1981, il double ainsi le budget de la culture. Il entend aussi mener de « *grandes opérations d'architecture et d'urbanisme* ». Le 24 septembre 1981, il annonce la création du Grand Louvre qui vise à réaménager les collections du musée et à moderniser son

accès en créant en son centre une pyramide de verre imaginée par l'architecte Ieoh Ming Pei. Ce projet très controversé prévoit aussi le déménagement du ministère des Finances de l'aile Richelieu du Louvre, vers un nouveau bâtiment construit à Bercy dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce complexe architectural de plus de 230 000 m<sup>2</sup> est inauguré en 1988. Ce bâtiment en forme de paquebot posé au bord de Seine est dessiné par les architectes Chemetov et Borja Huidobro. Il se compose de cinq édifices baptisés avec les noms de ministres célèbres : Sully, Colbert, Vauban, Necker et Turgot. Pour compléter les travaux du Grand Louvre et dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, le président Mitterrand inaugure en 1989 la Grande Arche de la fraternité. Cette arche construite en marbre blanc, imaginée par un architecte danois inconnu, Otto von Spreckelsen, parachève l'axe urbain : Louvre - Concorde - Arc de triomphe et Défense.

Les grands travaux prévoient aussi l'accès à la culture au plus grand nombre. François Mitterrand ordonne ainsi la construction d'un opéra « *moderne et populaire* ». Le 13 juillet 1989, lors des cérémonies du bicentenaire, il inaugure l'opéra Bastille qui est alors une des plus grandes salles d'opéra du monde. Ce bâtiment circulaire, dont la façade est recouverte de verre et de dalles de calcaire blanc, occupe un coin de la place de la Bastille.

Il confirme le projet de Musée des sciences et de l'industrie ainsi que l'aménagement du parc de la Villette mais complète l'ensemble avec la construction d'une Cité de la musique. Cette volonté de culture pour tous se matérialise aussi par la Grande Bibliothèque nationale de France qui termine le réaménagement du nouveau quartier de Tolbiac. L'architecte Dominique Perrault propose un vaste rectangle encadré par quatre monumentaux livres de verre ouverts à angle droit. Enfin, pour accueillir l'Institut du monde arabe qui se veut une passerelle culturelle entre l'Orient et l'Occident, le président inaugure en 1987 un bâtiment aux courbes orientales dessiné par Jean Nouvel.

Les nouvelles constructions de François Mitterrand rencontrent un véritable succès populaire. Toutefois, le coût total des travaux, estimé à 2,4 milliards d'euros, est financé par une série d'emprunts très lourds pour le budget de l'État.

Depuis 2007, les présidents de la République sont désormais attentifs aux exigences économiques édictées par la Cour des comptes. Ils consacrent donc le budget alloué aux grands travaux principalement à des rénovations (Grand Palais ou musée d'Orsay) ou à des aménagements comme le département des arts de l'islam du Louvre.

Sous la haute direction de François Pernot, professeur des Universités en histoire moderne

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Hergé, le père de Tintin

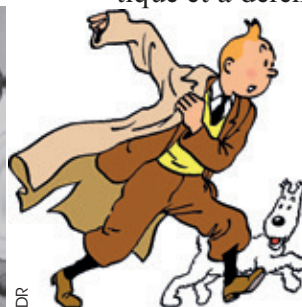
Dans les années 1920, lorsque Georges Remi signe ses premiers dessins, il adopte le pseudonyme d'Hergé, nom qui reprend les initiales de son nom et de son prénom : RG. Cet homme d'allure discrète et douce crée le personnage de Tintin, un reporter qui va devenir plus célèbre que son père. Avec 250 millions d'albums et des traductions dans une centaine de langues, Hergé n'en est pas moins considéré comme un des plus grands artistes contemporains.

## Un auteur qui vit dans l'ombre de son personnage

Georges Remi naît le 22 mai 1907 en Belgique à Etterbeek, petite ville de la banlieue de Bruxelles. Peu doué à l'école, il préfère noircir les pages de ses cahiers avec des dessins. Pendant les vacances scolaires, il fréquente des camps scouts grâce auxquels il voyage en Europe. Durant ces excursions, il griffonne une série de personnages. Dans les années 1920, il publie dans le magazine *Boy scout* ses premiers dessins, maladroits, signés avec le pseudonyme Hergé. En 1925, il est recruté par le journal *Le Vingtième siècle*, dirigé par l'abbé Norbert Wallez, un religieux ultra-catholique et sympathisant fasciste. En 1928, Rémi se voit confier la direction d'un supplément destiné à la jeunesse, *Le Petit Vingtième*. Il invente pour l'occasion les personnages de Flup, Nénesse, Poussette et Cochonnet. Le 10 janvier 1929, un jeune reporter nommé Tintin fait son apparition dans le journal, suivi en 1930 par *Quick et Flupke*. Le jeune reporter visite tour à tour l'URSS (*Tintin au pays des Soviets*), l'Afrique (*Tintin au Congo*) puis l'Amérique (*Tintin en Amérique*), l'Égypte (*Les Cigares du Pharaon*), l'Asie (*Le Lotus Bleu*), l'Amérique latine (*L'Oreille cassée*) avant de revenir en Europe (*L'Île noire*). Ces premières versions sont publiées en noir et blanc.

Durant l'occupation allemande, Hergé continue à publier chaque année de nouvelles aventures : *Le Sceptre d'Ottokar*, *Le Crabe aux pinces d'or*, *L'Étoile mystérieuse*, *Le Secret de la Licorne*, *Le Trésor de Rackham le Rouge*. Après la libération, il est jugé pour collaboration et se voit infliger une interdiction de publication jusqu'en 1946. Hergé décide alors de retravailler les scénarios de ces anciens albums pour proposer de nouvelles versions moins politisées. En 1948 sort l'album *Les Sept Boules de cristal*. Le rythme effréné de travail et les accusations de collaboration ont raison de sa santé mentale : il doit alors se reposer en Suisse.

En 1950, il crée les studios Hergé, une entreprise chargée d'imaginer et de réaliser les nouvelles aventures de Tintin dont, entre autres, *Objectif Lune* et



*Tintin au Tibet*. Pour l'aider dans cette tâche, il s'entoure de Jacques Martin, Roger Leloup, Bob de Moor et Edgar P. Jacobs. Tintin devient une icône internationale traduite dans de nombreuses langues et adaptée au cinéma. Mais son père sombre de nouveau dans une lente dépression. Il trouve alors refuge dans l'art contemporain. Hergé travaille sur un nouveau projet mais, atteint d'une leucémie, s'éteint le 3 mars 1983. En octobre 1986, *Tintin et l'Alph-Art* est publié mais, après 24 aventures, Tintin cesse de voyager. Il connaît cependant toujours autant de succès auprès de la jeunesse.

## Tintin, un reporter sans histoire

Les premières apparitions de Tintin sont très politisées et portent l'empreinte de l'abbé Wallez, qui encourage Hergé à pourfendre le régime soviétique et à défendre les idées colonialistes. Hergé s'émancipe néanmoins peu à peu de son mentor et décide de faire voyager Tintin en Asie, pour dénoncer l'ingérence du Japon en Chine. Tintin explore aussi des contrées inconnues comme la Lune. Au fur et à mesure des albums, l'image de Tintin se lisse : il se transforme en un journaliste auquel chaque lecteur peut facilement s'identifier car il n'a pas de famille et pas de vie amoureuse connue.

Mais, plus qu'un personnage, Tintin est aussi un langage graphique sobre imposé par Hergé. Ce dernier s'inspire des héros de bande dessinée du XIX<sup>e</sup> siècle tels que *Bécassine* d'Émile Pinchon et *Zig et Puce* d'Alain Saint-Ogan. Ce code graphique dénommé la ligne claire est aussi au service de la reproduction en série. Dans sa jeunesse, Hergé travaille dans un atelier de gravure. Il connaît donc les erreurs à ne pas commettre pour réussir une impression en série, comme les traits trop fins et les petites hachures qui deviennent des taches. Cela impose au dessinateur d'aller à l'essentiel. Les rues sont ainsi esquissées d'un trait noir, assorti de quelques traits évoquant un trottoir et des portes. Hergé s'attache aussi à réaliser un personnage dont les contours sont simples. Les expressions s'affichent par la forme de la bouche ou par les sourcils. Ce parti pris esthétique rend son personnage universel et intemporel. Ainsi, au premier regard, sans lire le texte, on comprend l'histoire.

Aujourd'hui la ligne claire est minoritaire chez les auteurs de bande dessinée mais elle est toujours une source d'inspiration pour certains, comme les auteurs de *Spirou* ou de *Blake et Mortimer*.

Sous la haute direction de monsieur Igor Yakoubovitch, professeur de lettres classiques, docteur en langues et littératures anciennes

Adjutant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Jean-Baptiste Corot, le peintre vagabond

L'œuvre du peintre Jean-Baptiste Corot est une passerelle entre la peinture classique du paysage et la peinture moderne des impressionnistes. Les tableaux de Corot, qui représentent une nature éternelle et immuable, rencontrent de son vivant un succès considérable.

Jean-Baptiste Corot est né à Paris le 16 juillet 1796. Héritier d'une famille de riches drapiers, il décide pourtant d'embrasser une carrière artistique. Il s'inscrit donc à l'académie Charles Suisse à Paris. Après cette formation, il travaille dans l'atelier du peintre Achille-Etna Michallon, un paysagiste qui l'incite à peindre sur le motif. Corot installe donc son chevalet à Barbizon, en région parisienne, où il fait de fréquentes promenades artistiques dans la forêt de Fontainebleau. Corot est aussi un peintre voyageur, qui sillonne les rives de la Seine, puis la France et l'Italie.

## La nature sublimée

À l'instar du peintre anglais Joseph Mallord William Turner, Corot chemine dans la campagne, avec son carnet de croquis toujours à portée de main. Cette activité, qui l'éloigne des mondanités parisiennes qu'il déteste, est l'occasion de saisir dans les forêts ou au bord des rivières toute la beauté de la nature. Tout au long de ces pérégrinations, Corot s'imprègne de l'environnement. Ainsi, en Italie, sa palette est lumineuse, teintée de jaune, de bleu et d'ocre. Sur les bords de la Seine, elle est plus sombre avec des tonalités vertes argentées, tandis qu'au bord de la mer elle s'assombrit encore. Le poète Charles Baudelaire écrit à propos de Corot : « *Cet artiste aime sincèrement la nature et sait la regarder avec autant d'intelligence que d'amour.* » Corot est en effet un amoureux de la nature qu'il représente abondamment tout au long de sa vie. Toutefois, ses travaux ont un dénominateur commun : les arbres qui occupent de leurs ramifications imposantes tout l'espace de la toile et dont l'abondant feuillage argenté ne sont pas sans rappeler les tableaux de John Constable. Parfois, des branches décharnées soulignées d'un trait noir ou brun rappellent les estampes japonaises. Le trait précis des troncs est complété par des touches de couleurs parfois épaisses qui représentent les feuilles, les herbes folles ou les reflets dans l'eau. Les paysages de Corot sont parcourus par d'énigmatiques

personnages aux silhouettes diffuses. Cependant, le sujet principal n'est pas l'activité humaine qui bouleverse le paysage. Il préfère représenter les rochers, les feuilles, les arbres ou l'eau qui évoquent le mystère et la complexité de cette nature qui, à l'heure de la révolution industrielle, voit sa prédominance contestée par l'homme. Corot figure un Éden, antidote pour oublier ces villes grises et ces industries qui ne cessent de souiller la nature.

## L'art du portrait

Mais l'œuvre de Corot ne se résume pas à cette représentation du paysage. Il s'essaye aussi au portrait, où des modèles posent avec sensualité. Le peintre soigne sa mise en scène sans hésiter à déguiser ses personnages en paysannes italiennes comme autant de clins d'œil aux grands maîtres tels que Léonard de Vinci, Vermeer ou Rembrandt. Ainsi, dans *La Femme à la perle* (1869), la jeune paysanne regarde le spectateur avec des faux airs de Joconde.

Jean-Baptiste Corot crée des paysages rêvés qui doivent davantage au souvenir et à la lumière qu'à une retranscription fidèle de la réalité. Il est en ce sens un précurseur de l'impressionnisme.



Jean-Baptiste Corot, Paysage, 1868.

Sous la haute direction de Madame Hélène Siven, maître de conférences en architecture et arts appliqués à l'université Panthéon-Sorbonne

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Le cubisme, déconstruction du processus perceptif dans l'espace

Inspiré de l'art primitif et hérité du peintre Paul Cézanne, le cubisme est un mouvement décisif de l'histoire de l'art moderne. Lancé par Pablo Picasso et George Braque, il a bouleversé la notion de représentation dans l'art en utilisant des formes géométriques.

Après la grande rétrospective Cézanne au Salon d'automne de 1907, où sont rappelés les propos du peintre, estimant qu'il faut « *traiter la nature selon la forme du cylindre, de la sphère, du cône* », les modes de représentation avant-gardistes connaissent un véritable élan.

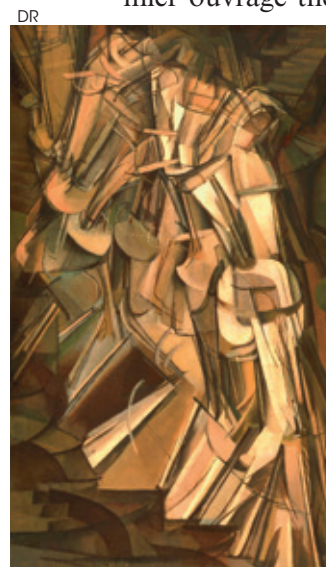
## La naissance du cubisme

En 1907, Pablo Picasso peint *Les Femmes d'Alger*, œuvre considérée *a posteriori* comme annonciation du cubisme. Car contrairement aux idées reçues, ce tableau n'est pas une œuvre cubiste. Le peintre s'est inspiré des nus de Cézanne, de Michel-Ange, des sculptures ibériques païennes ou africaines, et de l'art de Gauguin. Picasso considère en effet qu'il faut dépasser les codes de représentation traditionnels, qui montrent les choses de manière trop figée. Il décide de présenter et de déconstruire les éléments dans l'espace pictural : le tableau devient un objet qui restitue la substance des objets et des corps, à l'instar d'un totem. L'année suivante, George Braque peint sa *Baigneuse*, puis une série de toiles d'inspiration moderne. Exposées à Paris, ses toiles sont qualifiées du néologisme « cubisme » par le critique d'art Louis Vauxcelles. Braque exprime en effet un fort intérêt pour la géométrie et pour des perspectives simultanées. Dans leurs ateliers du Bateau-lavoir, à Montmartre, Picasso et Braque élaborent leur théorie esthétique, qualifiée de « cubiste » par les critiques. Ils sont rejoints par le peintre espagnol Juan Gris et par le sculpteur Henri Laurens. Les artistes souhaitent représenter les objets dans leur intégralité grâce à une structure architecturale qui rejoint celle du cube. L'objectif est de jouer sur la nature de l'illusion visuelle. En 1910, l'exposition des œuvres de Braque et de Picasso à Munich permet la diffusion du cubisme à l'étranger. En 1913, les deux artistes, accompagnés de Marcel Duchamp, participent à la grande exposition de New York, qui fait scandale ; mais ils parviennent à conquérir le public américain.

## Les différentes phases du cubisme

Généralement, on distingue plusieurs périodes dans le cubisme (peinture, dessin, sculpture), Picasso et Braque ayant contribué aux trois premières. La

première période concerne le « cubisme cézannien » (1908-1910), qui donne l'illusion en quelque sorte de l'aplatissement des trois dimensions. Elle est suivie du « cubisme analytique » (1910-1912), qui ramène les objets à des formes géométriques (cylindre, sphère, cône), caractérisées par des teintes neutres ou monochromatiques (gris, bleu, ocre). Représentées en deux dimensions sous différents points de vue, ces formes frôlent souvent l'abstraction. Le premier ouvrage théorique sur le sujet intitulé *Du cubisme* (1912) est publié à



*Nu descendant un escalier n° 2*, Marcel Duchamp, janvier 1912.

la charnière des deux périodes par Albert Gleizes et par Jean Metzinger. L'année suivante, Guillaume Apollinaire, ami de Braque, publie *Les Peintres cubistes*. Par la suite émerge le « cubisme synthétique » (1912-1919), qui réintroduit des signes lisibles dans l'espace pictural grâce à la technique du collage. Des fragments d'objets du quotidien et des papiers sont insérés dans l'œuvre pour susciter une réflexion esthétique sur le rapport entre le vrai et le faux, comme dans l'emblématique *Nature morte à la chaise cannée* (1912) de Picasso. L'insertion quasi-systématique de la mention « JOU » ferait référence à « journal » ou « jouer ». Ces œuvres préfigurent le dadaïsme et le polymatérisme, une branche du futurisme. Enfin, le mouvement s'oriente vers le « cubisme orphique » (1914-1920), où l'expression et le sens deviennent le noyau de la création artistique pour exprimer un idéal. Inventée par Apollinaire, cette expression « cubisme orphique » fait référence au mythe d'Orphée, repris par Robert Delaunay.

Guidé par Jacques Villon, le mouvement est porté par une abstraction lyrique, qui mêle les effets et les couleurs vives, en relation avec la mythologie grecque (Sonia Delaunay, Fernand Léger et ses modules tubulaires et cylindriques). La Section d'or, en référence à la règle d'or de la géométrie (nombre d'or), cherche quant à elle un rapport entre les mathématiques et les formes pour en révéler le pouvoir évocateur (Francis Picabia, Marcel Duchamp, František Kupka).

Rival du futurisme, le cubisme représente la phase de transition entre l'art de la représentation et l'art abstrait. L'influence du cubisme s'est diffusée dans le monde entier grâce à de nouvelles habitudes perceptives qui déplacent l'art, l'artiste et le spectateur vers une dimension différente, au-delà de la représentation canonique du réel et du beau.

Sous la haute direction de Madame Hélène Sirven, maître de conférences en architecture et arts appliqués à l'université Panthéon-Sorbonne

Adjudant Fanny Boyer  
rédactrice au CERPA

# L'œuvre de Joan Miró, la plus belle plume du chapeau surréaliste

Figure majeure de l'art du xx<sup>e</sup> siècle, l'artiste catalan Joan Miró (1893-1983) est souvent rattaché au surréalisme. Pourtant, il a toujours revendiqué une liberté absolue vis-à-vis des courants artistiques de son temps. Dépassant les théories intellectuelles, il laissait parler l'inconscient dans des représentations métaphysiques singulières. Selon Miró, la peinture académique souffre d'un excès de rationalisme.

Né à Barcelone d'un père bijoutier-orfèvre, Joan Miró Ferrà est un enfant plutôt renfermé, un élève médiocre qui dessine beaucoup. Après avoir été commerçant selon le désir de sa famille, il tombe malade. Pour améliorer sa convalescence, ses parents achètent la ferme de Mont-roig del Camp, près de Tarragone. Le jeune homme y trouve l'inspiration et commence à se consacrer entièrement à sa passion : la peinture.

## La naissance d'un langage pictural personnel

En 1912, malgré la réticence de ses parents, Miró entre à l'académie du peintre Gali à Barcelone. Son talent y est vite décelé ; il assimile les principaux courants artistiques contemporains comme le cubisme – il rencontre Pablo Picasso dans son atelier –, le fauvisme, ou le futurisme. Dès ses premières œuvres, Miró voue une passion à la couleur, aux petits objets et aux petits détails car, selon lui, la puissance divine contenue dans un brin d'herbe est aussi importante que celle d'une montagne (*Le Potager à l'âne, L'Ornière*, 1918). Ses représentations d'un genre nouveau lui valent de vives critiques de la part des peintres conservateurs catalans. C'est à Paris, après un séjour en 1920, que son talent est révélé au public : la critique parle d'une « phase héroïque et déterminante ». Il développe un univers propre, rempli d'êtres et de symboles fantastiques (diable, poisson, flamme, étoile, cône, cercle...) qui deviennent son langage pictural, en écho aux éléments de la nature (*Terre labourée*, 1923-1924). Au contact des artistes surréalistes, il réalise *Le Carnaval d'Arlequin* (1925), considéré comme une œuvre majeure.

## Vers l'abstraction

Joan Miró réalise des tableaux de plus en plus imposants, qui explorent le monde de l'imagination et du rêve – il travaillait souvent sous l'emprise d'hallucinations dues à la faim, dans une existence précaire. Ses peintures deviennent abstraites, les lignes se combinent et harmonisent la disposition des différents symboles, comme un jeu de poids et de contrepoids. Ses œuvres, à la fois naïves

et baroques, dans l'esprit catalan, s'ouvrent à une dimension poétique. Elles se dépouillent car, dit-il, « il est important pour moi d'arriver à un maximum d'intensité avec un minimum de moyens » (série des *Danseuses*, 1925). Après un voyage en Belgique et en Hollande, où il reprend les tableaux des grands maîtres (série des *Intérieurs hollandais*), il se tourne vers le collage, en vogue à l'époque. Il mêle à ses œuvres des morceaux de bois, de fil de fer, des plumes, des chaînes, des ficelles, ou encore du sable. De retour à Barcelone en 1932, il réalise des « peintures sauvages » qui portent une vraie charge émotionnelle et qui préfigurent la guerre civile. Lors de la victoire de Franco en 1939, Miró s'installe en France, près de Dieppe, jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale, où il réalise la série *Constellations* en observant les étoiles. Grâce à son exposition à New York en 1941, il inspire des artistes américains comme Jackson Pollock. À la fin de sa vie, ses œuvres se simplifient et deviennent presque monochromes (triptyque *Bleu*, 1961). « J'ai toujours été fasciné par le vide », dit-il.

## L'artiste du spectacle et de l'espace public

L'art du spectacle est chez Miró une passion fondamentale, une « part de miracle ». Dans son esprit, la musique, le mouvement et la forme représentent une unité. Après une exposition personnelle à Paris en 1926, il est invité par les Ballets russes qui se produisent à Monte-Carlo à créer un univers féerique pour leur représentation de *Roméo et Juliette*. Il va alors réaliser de nombreux décors extraordinaires, ainsi que des costumes originaux. Après son installation à Palma de Majorque en 1942, il aborde une facette importante de son art : la céramique et le modelage. En 1947, aux États-Unis, il réalise la fresque de l'hôtel Plaza de Cincinnati et devient l'artiste de l'espace public. Entre 1955 et 1959, il se consacre uniquement à la céramique et réalise beaucoup d'œuvres « publiques ». L'artiste enrichit aussi son art grâce aux sculptures, parfois façonnées à partir de matériaux de récupération, peints dans des couleurs éclatantes (*Deux personnages fantastiques*, 1976, parvis de la Défense, à Paris).

Avec près de huit mille œuvres, Joan Miró reste un artiste majeur de l'art moderne, qui mêle abstraction et nouvelles conceptions de la réalité. André Breton estimait que « le surréalisme lui doit la plus belle plume de son chapeau ».

Sous la haute direction de Madame Hélène Sirven, maître de conférences en architecture et arts appliqués à l'université Panthéon-Sorbonne



Codes et constellations, l'amour avec une femme, 1941, The Art Institute of Chicago.



# La filière éco-responsable

**Les modèles économiques hérités de la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle doivent s'adapter aux impératifs de la vie moderne. Désormais, une nouvelle approche économique dite éco-responsable tente d'améliorer les conditions de vie de l'homme tout en préservant durablement l'environnement.**

## Une lente prise de conscience

Durant des siècles, le développement de l'humanité s'effectue sans se soucier des conséquences écologiques ou environnementales. La domestication de la nature est alors le critère de développement économique. Le génie humain vise à domestiquer son environnement pour assurer son bien-être. Au Moyen-Âge, les moines et les paysans défrichent ainsi les campagnes pour cultiver les céréales ou la vigne. Les industries du XIX<sup>e</sup> siècle éventrent la terre pour y puiser le charbon qui alimente les machines à vapeur. Les usines crachent alors des fumées qui viennent noircir les murs des villes et les poumons des citadins.

Ce modèle, qui offre à l'humanité un développement considérable, trouve aujourd'hui de vives oppositions. L'écologiste français René Dumont tente dans les années 1970 d'alerter l'opinion publique sur la fragilité des ressources de la Terre. Dans les années 1980, le chanteur anglais Sting se mobilise pour faire cesser la déforestation de l'Amazonie. Aiguillonnés par ces mouvements écologistes et par une opinion publique sensibilisée à l'évolution de la planète, les hommes politiques et les industriels prennent conscience de la fragilité de l'environnement. Désormais, le monde économique entend développer de nouveaux modèles éco-responsables, plus respectueux de l'environnement et de l'être humain tout en dégagant des profits.

## La filière bois s'organise pour respecter la biodiversité

L'action médiatique du chanteur Sting pour protéger la forêt amazonienne incite les acteurs économiques à modifier leur comportement pour l'exploitation forestière. Désormais, la filière bois vise à préserver la biodiversité des forêts en luttant contre l'exploitation des essences rares tout en préservant des conditions décentes de vie des travailleurs forestiers. Pour cela, elle respecte les engagements des diverses chartes promulguées par les organisations non gouvernementales (ONG) ou par l'Union européenne. Ainsi, l'organisation internationale Greenpeace créée en 1993, le Forest Stewardship Council, un certificat attribué aux entreprises forestières qui respectent une charte d'exploitation. Celle-ci comporte onze critères (économiques,

sociaux et environnementaux). Munies de ce label, les entreprises sont ainsi certifiées pour une durée de cinq ans mais font l'objet d'un contrôle annuel. En 1998, l'Union européenne crée à son tour le PEFC (*Pan European Forest Certification*), un label qui garantit que les matériaux proviennent de forêts correctement exploitées. Cette garantie éco-responsable représente sur le territoire français plus de la moitié du parc forestier, soit 8 millions d'hectares sur les 15 au total.

## Des nouvelles habitudes éco-responsables

Outre la disparition des forêts, l'opinion publique est sensible à la qualité de vie quotidienne, plus particulièrement du logement. L'interdiction depuis 1997 d'utiliser dans les bâtiments de l'amiante, néfaste à la santé, et la nécessité de réaliser des économies d'énergies pousse les constructeurs à modifier leurs habitudes pour garantir aux clients des produits éco-responsables. Des labels sont ainsi appliqués dans l'industrie du bâtiment où l'on préfère désormais privilégier les matériaux recyclables et les constructions économes en énergie. Depuis 1996, la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) attribue aux constructeurs un certificat qui atteste qu'ils respectent l'environnement lors du déroulement du chantier. Ce certificat comporte quatorze critères dont la gestion des déchets, l'utilisation de l'énergie, la qualité de l'air et de l'eau. La certification habitat environnement (CHE) est pour sa part décernée aux promoteurs qui proposent des constructions qui lors du chantier réalisent des économies d'énergie et d'eau. Elle assure aussi à ses occupants d'utiliser des matériaux inoffensifs pour la santé.

Les grands groupes industriels conscients des enjeux écologiques développent de nouveaux modèles de production. Les enseignes Carrefour et Intermarché mettent en place une filière *Pêche durable* qui veille au renouvellement des espèces. Michelin pour sa part favorise la production d'un caoutchouc responsable. Ces actions sont menées en partenariat avec le World Wide Fund (WWF) qui s'assure du respect de la nature et de l'environnement.

Les économies éco-responsables demeurent encore aujourd'hui minoritaires mais les mentalités évoluent doucement. Ainsi, des sites Internet comme CO<sub>2</sub> Solidaires proposent aux citoyens qui voyagent en avion ou en voiture des « compensations carbone ». Ils calculent ainsi l'émission carbone liée au trajet puis proposent en échange de cette pollution de soutenir financièrement des éco-projets tels que la fondation Goodplanet ou My climate.

Sous la haute direction de Madame Chrystelle Roger, Ecosystem builder Secteur Public Défense et Greentech

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi  
rédacteur au CERPA

# Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne André Lanata,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Général de brigade aérienne Guillaume Letalenet,**  
*directeur du Centre études, réserves et partenariats de l'armée de l'air.*

**Jean-Marc Albert,** *professeur d'histoire de première supérieure.*

**Amélie Blanckaert,** *présidente de Coup de plume.*

**Jean-Yves Daniel,** *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Christophe de Dreuille,** *directeur de programmes, Airbus Defence and Space.*

**Denise Flouzat,** *recteur d'académie, professeur des universités  
et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Odile Fuchs-Taugourdeau,** *magistrate et présidente de chambre à la cour administrative de Paris.*

**Patrick-Louis Hubert,** *juge à la Cour d'arbitrage international.*

**Michèle Jouve,** *auteur, professeur de sociologie et sémiologie.*

**Lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois,** *chercheur à l'IRSEM.*

**Patrick Meneghetti,** *avocat.*

**Emmanuel Nal,** *maître de conférences en philosophie à l'université de Mulhouse.*

**François Pernot,** *professeur des Universités en histoire moderne.*

**Claude Ribbe,** *écrivain.*

**Hélène Sirven,** *maître de conférences en architecture et arts appliqués à l'université Panthéon-Sorbonne.*

**Gérard Teboul,** *professeur de droit public à l'université Paris XII.*

**Jean-Louis Tertian,** *contrôleur général économique et financier*

**Hervé Théry,** *professeur agrégé de géographie et spécialiste du Brésil.*

**Michèle Thonnet,** *directrice des programmes santé en ligne européens et internationaux,  
ministère des Affaires sociales et de la Santé.*

**Anne Vial-Logeay,** *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*

**Marie-Catherine Villatoux,** *docteur et agrégée en histoire, enseignant-chercheur  
au Centre de recherche de l'armée de l'air (CRéA).*

**Colonel Gilles Villenave,** *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

**Igor Yakoubovitch,** *professeur de lettres classiques, docteur en langues et littératures anciennes.*

**Jean-Pierre Zarader,** *agrégé de philosophie.*